



# Les Amis des Monastères

N° 198 - AVRIL-MAI-JUIN 2019 - 7 €

Moines et moniales artistes et créateurs  
Entendre la Création

# La Fondation des Monastères

reconnue d'utilité publique (J.O. du 25 août 1974)



## Son but

- Subvenir aux besoins des communautés religieuses, contemplatives notamment, en leur apportant un concours financier et des conseils d'ordre administratif, juridique, fiscal.
- Contribuer à la conservation du patrimoine religieux, culturel, artistique des monastères.

## Ses moyens d'action

- Recueillir pour les communautés tous dons, conformément à la législation fiscale sur les réductions d'impôts et les déductions de charges.
- Recueillir donations et legs, en franchise des droits de succession (art. 795-4 du code général des impôts).

## Sa revue

- Publication trimestrielle présentant :
- un éditorial de culture ou de spiritualité ;
  - des études sur les ordres et les communautés monastiques ;
  - des chroniques fiscales et juridiques ;
  - des annonces, recensions, échos.

## POUR TOUS RENSEIGNEMENTS

**Fondation des Monastères**

**14 rue Brunel**

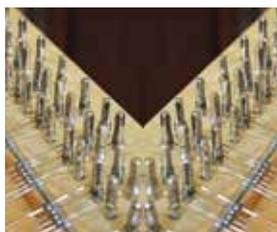
**75017 Paris**

**Tél. 01 45 31 02 02**

**Fax 01 45 31 02 10**

**Courriel : [fdm@fondationdesmonasteres.org](mailto:fdm@fondationdesmonasteres.org)**

**[www.fondationdesmonasteres.org](http://www.fondationdesmonasteres.org)**



### En couverture

*Chevalet d'un psaltérion.*

*Détail en miroir.*

© Abbaye Saint-Benoît d'En Calcat

### Les Amis des Monastères

ISSN : 1250-5188

Dépôt légal : N° 18.385 - Août 2019

Directeur de la publication : Dom Guillaume Jedrzejczak

Rédacteur en Chef : Pierre Avignon

Rédaction tél. 01 45 31 62 85

[com@fondationdesmonasteres.org](mailto:com@fondationdesmonasteres.org)

Mise en page et impression :  publiCOM.com

# Les Amis des Monastères

*Revue trimestrielle*

## SOMMAIRE - N°198 – Avril - Mai - Juin 2019

### **Moines et moniales artistes et créateurs - Entendre la Création**

**Ouverture**.....2

#### **Apprendre à prier en chantant**

Dom Xavier Perrin, abbé de Quarr Abbey, Ile de Wight ..... 4

#### **Aller aux sources, en moine et en savant, Dom Guéranger**

Frère Jacques-Marie Guilnard, moine de Solesmes ..... 10

#### **Chanter en temps de détresse – Un hommage grégorien aux chrétiens d'Orient**

Entretien avec les bénédictines de Notre Dame de Miséricorde de Rosans ..... 16

#### **Faire chanter les archives**

Avec les bénédictines de Notre Dame du Calvaire ..... 20

#### **Interlude I - La leçon de chant**

d'après Mère Geneviève Gallois † (Saint-Louis du Temple de Limon) ..... 25

#### **Composer aux XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècles**

Musique et batik avec Soeur Beata Winkler † ..... 26

Le Père Marcel Godard † vu par le Carmel de Mazille ..... 30

«Vous avez dit compositeur ?» par le Frère Jacques Audebert de Saint-Benoît-sur-Loire ..... 32

#### **Interlude II - Quelques repères utiles**

Répertoire, éditer ..... 35

#### **Côté facture**

Tendre les cordes d'un instrument nouveau. Le psaltérion d'En Calcat ..... 36

Restaurer la sonorité à Mondaye. L'orgue Parisot ..... 40

Construire à Kergonan. Le nouvel orgue Jean-François Dupont ..... 42

**Postlude en point d'orgue** ..... 47

### **Chronique juridique**

#### **Propriété intellectuelle et droit d'auteur**

par Gérard Ganvert ..... 48

### **Chantiers soutenus par la Fondation**

Abbaye Sainte Marie de Boulaur - La tribune de l'orgue ..... 58

### **Actualité**

**In memoriam.** Père Daniel Queinnec – Carnet de Terre Sainte ..... 60

**50 ans de la Fondation.** Rencontre régionale de Bellefontaine ..... 62

**31<sup>e</sup> Rencontre nationale des Chrétiens en Grande École avec la Fondation** ..... 68

**Agenda.** Colloque : La Charte de Charité 1019-2019 ..... 70

### **Lecture de notes**

Un florilège de chœurs monastiques sur CD ..... 71

**Notes de lecture** ..... 75

**Information du monde religieux - Annonces** ..... 83

*Nota. Les titres et intertitres sont inspirés par les textes de nos contributeurs; l'ouverture, les interludes et postludes sont de la rédaction.*

## Ouverture

Qu'il s'agisse d'interprétation, de voix, d'instrument, de composition, de répertoire, d'enregistrement, de concert, d'édition, une communauté monastique, c'est « tout un monde » qui se met en mouvement, en chœur et en musique, au service de la liturgie – pour la plus grande jubilation de ceux qui assistent aux offices dans les monastères. C'est aussi, on le devinera peut-être en cheminant, même si l'effort n'est pas visible, un art aux techniques exigeantes, puissamment incarné en chacune des voix qui concourt à l'harmonie de l'ensemble.

Notre second dossier<sup>1</sup>, **Entendre la Création**, porte en soi le mystère ; il fait appel au sens bien sûr, mais, au-delà de la réception des sons, au-delà de l'écoute, c'est bien toute notre présence au monde qu'il ébauche, notre « compréhension », cette manière d'être en recherche, en discernement, en quête. **La musique est le moyen privilégié de chercher Dieu**, titre l'un des articles inspirants<sup>2</sup>, du Père Dominique Catta... **et de le trouver**, ajoute-t-il, s'appuyant sur le discours de Benoît XVI au monde de la culture réuni au Collège des Bernardins en septembre 2008<sup>3</sup>.

*« La recherche de Dieu, observe le souverain pontife, requiert, intrinsèquement, une culture de parole. (...) Pour prier sur la base de la Parole de Dieu, la seule labialisation ne suffit pas, la musique est nécessaire. Deux chants de la liturgie chrétienne dérivent de textes bibliques qui les placent sur les lèvres des anges : le **Gloria** qui est chanté une première fois par les anges à la naissance de Jésus, et le **Sanctus** qui, selon Isaïe 6, est l'acclamation des séraphins qui se tiennent dans la proximité immédiate de Dieu. (...) Pour Saint Benoît, la règle déterminante de la prière et du chant des moines est la parole du Psaume : **Coram angelis psallam Tibi, Domine** – en présence des anges, je veux te chanter, Seigneur (138, 1). Se trouve ici exprimée la conscience de chanter, dans la prière communautaire, en présence de toute la cour céleste, et donc d'être*

---

<sup>1</sup> Rappel. En cette année jubilaire de la Fondation des Monastères, nous avons choisi de célébrer la Création avec les **frères et sœurs artistes et créateurs qui ont vécu et vivent dans les monastères**. Ce sont quatre dossiers que nous leur consacrons en 2019, à travers chacun des sens qui en témoignent : voir, entendre, sentir et goûter, toucher.

<sup>2</sup> Article rédigé le 7 octobre 2007, réédité dans le Bulletin de l'AIM, Alliance Inter-Monastères (juin 2019, n°116), pp. 37-42

<sup>3</sup> [http://w2.vatican.va/content/benedict-xvi/fr/speeches/2008/september/documents/hf\\_ben-xvi\\_spe\\_20080912\\_pari-cultura.html](http://w2.vatican.va/content/benedict-xvi/fr/speeches/2008/september/documents/hf_ben-xvi_spe_20080912_pari-cultura.html)

<sup>4</sup> Maison de Moïse en wolof, le monastère du Cœur Immaculé de Marie, fondé au Sénégal par des moines de Solesmes fut inauguré en 1963. L'abbaye est devenue autonome de la Congrégation de Solesmes en 1984. La communauté internationale, compte aujourd'hui une trentaine de moines. <http://www.abbaye-keur-moussa.org/>

<sup>5</sup> op.cit. page 38

*soumis à la mesure suprême : prier et chanter pour s'unir à la musique des esprits sublimes qui étaient considérés comme les auteurs de l'harmonie du cosmos, de la musique des sphères. (...) Les moines, par leurs prières et leurs chants, doivent correspondre à la grandeur de la Parole qui leur est confiée, à son impératif de réelle beauté. »*



Enluminure encadrée datant de 1898 (Abbaye Sainte-Marie de la Source, Paris)  
Photo : HL  
Praeconia Virginis immaculae suave sonant ora monachorum  
Hymne  
O gloriosa Domina

En prélude aux lignes mélodiques qui se dessineront au fil des articles, nous proposons à nos lecteurs d'écouter, en ouverture, l'expérience d'un moine devenu maître de chœur. Une invitation à découvrir, chacun selon son talent, comment se tenir dans la compagnie des anges. ■

Marie-Christine Cécillon

Maître de chapelle issu de l'abbaye de Solesmes, le Père Dominique Catta, osb (1927-2018), cofondateur de Keur Moussa dans les années dix-neuf cent-soixante, céda à « l'émerveillement [en retrouvant] certains modes grégoriens dans les musiques populaires du Sénégal. (...) Expression d'une vie sociale, où le divin se mêle à l'humain, [ces chants] rythment les saisons, les travaux et les fêtes, depuis la naissance de l'enfant jusqu'à la mort du vieillard qui rejoint ses ancêtres toujours présents au cœur de la Nature. Il n'est donc pas surprenant qu'on retrouve certaines parentés entre les mélodies populaires de l'Afrique noire (...) et les mélodies grégoriennes, au point que celles-ci ont servi aux moines de Keur Moussa de " grille " de lecture pour retenir tel ou tel chant africain comme base d'une mélodie liturgique »<sup>5</sup>.

# Apprendre à prier en chantant

Le jeune qui rentre au monastère se trouve aussitôt plongé dans le chant de la communauté qui l'accueille. C'est au chœur, dans la pratique quotidienne, que va se faire l'essentiel de sa formation. Il va y apprendre à se fondre dans une manière de chanter héritée des générations précédentes. Il va y recevoir la culture musicale du groupe, plus ou moins riche, toujours limitée.

## Chanter le grégorien en milieu monastique

S'il est vrai qu'il faut des années pour devenir un chanteur grégorien confirmé, bien des pièces simples sont accessibles rapidement. La communauté se réunit habituellement une fois par semaine pour une classe de chant. Sous la direction du frère responsable – appelé maître de chœur ou chancre – le programme de la semaine à venir est revu, avec une attention particulière pour les pièces plus difficiles et pour celles qui reviennent plus rarement.

Les débutants ont une formation propre avec pose de voix, initiation au solfège, à la langue latine, à l'histoire du chant grégorien, et à son interprétation. Si un frère montre des aptitudes, il pourra être invité à rejoindre la



Chantres de l'abbaye St.Cecilia's de Ryde (Angleterre) © DR



Concert grégorien par les moines de Kergonan en 2012 © Abbaye Sainte Anne de Kergonan

« schola » : le petit groupe de ceux qui chantent le répertoire plus orné et qui assurent les solos. La schola se réunit environ une fois par semaine, plus souvent quand la saison liturgique le demande.

### **Mémoire communautaire et engagement vocal**

Le but de cette formation initiale et permanente est d'abord d'*entretenir la mémoire communautaire*. Il est important que la communauté connaisse son répertoire et puisse retrouver telle pièce d'une année sur l'autre avec assez d'aisance.

Ensuite, il s'agit d'*encourager l'engagement vocal*. Chanter trois heures par jour à longueur de vie demande une constante stimulation à se montrer attentif à la tenue corporelle, à l'écoute des frères, aux indications des partitions, et à la direction du maître de chœur. La répétition du geste vocal entraîne parfois des défauts (souvent partagés par tous), mais permet aussi à des frères a priori moins doués d'acquérir avec les années une réelle aisance.

Surtout, il s'agit d'*apprendre à prier en chantant*. La communauté est une petite Église. Elle offre sa voix à la prière de son Époux, le Christ, qui est le grand chantre de la liturgie<sup>1</sup>. Avec les années, le chant devient partie intégrante de la vie de prière. On se retrouve au chœur moins pour la satisfaction esthétique d'un chant réussi – objectif toujours poursuivi, mais pas toujours atteint – que pour l'engagement communautaire dans un acte de prière.

---

<sup>1</sup>Vatican II, Constitution sur la liturgie, n. 83

## Au cœur de la Parole

Les pièces grégoriennes sont essentiellement tirées des Psaumes et de l'Évangile. Le chant est donc une proclamation de la Parole de Dieu. La beauté inusable des mélodies grégoriennes est tout entière au service de cette Parole. Le texte a donc la priorité absolue dans l'interprétation. C'est son inépuisable richesse qui est manifestée, avec des degrés de suggestion variés qui vont du simple murmure d'une petite antienne jusqu'à l'exubérance d'une large envolée musicale. Le chant souligne tel mot, telle phrase. Surtout, il indique le mystère : c'est Dieu qui parle.

Le chanteur, en son corps et en son âme, et la communauté, dans la réalité des personnes qui la constituent et des événements qu'elle vit, communie avec le Christ qui chante, avec eux et en eux, au cœur de Son Église en prière.

Répétition d'un groupe de grégorianistes sous la direction de Jaan Eik Tulve, Dourgne 2016 - © DR



## Au cœur du patrimoine ecclésial

C'est au chœur, dans la plénitude et la fragilité de l'acte liturgique, singulier par définition, que le chant grégorien se déploie complètement. Il s'y révèle un instrument merveilleux de dialogue entre l'âme et Dieu, entre l'Église et le Christ. L'auditeur, qui n'a pas toujours accès au texte, peut souvent reconnaître, même dans une interprétation pauvre, la puissance et la douceur de ce dialogue d'amour qui est l'âme du chant.

Beaucoup de communautés aiment aussi à s'ouvrir à un public plus large par les disques, voire par les concerts spirituels. Ceux-ci fournissent l'occasion d'un travail exigeant, toujours profitable. Surtout, ils sont des invitations à s'approcher de l'univers de la liturgie.

Moines et moniales cultivent le patrimoine ecclésial du chant grégorien avec gratitude, et aussi avec cette constance, et parfois ce labeur, qui accompagnent tout art, et qui sont gages de joie spirituelle. ■

*Frère Xavier Perrin,  
Abbé de Quarr (Angleterre)*





Session de Grégorien à Timadeuc en septembre 2018 - © DR

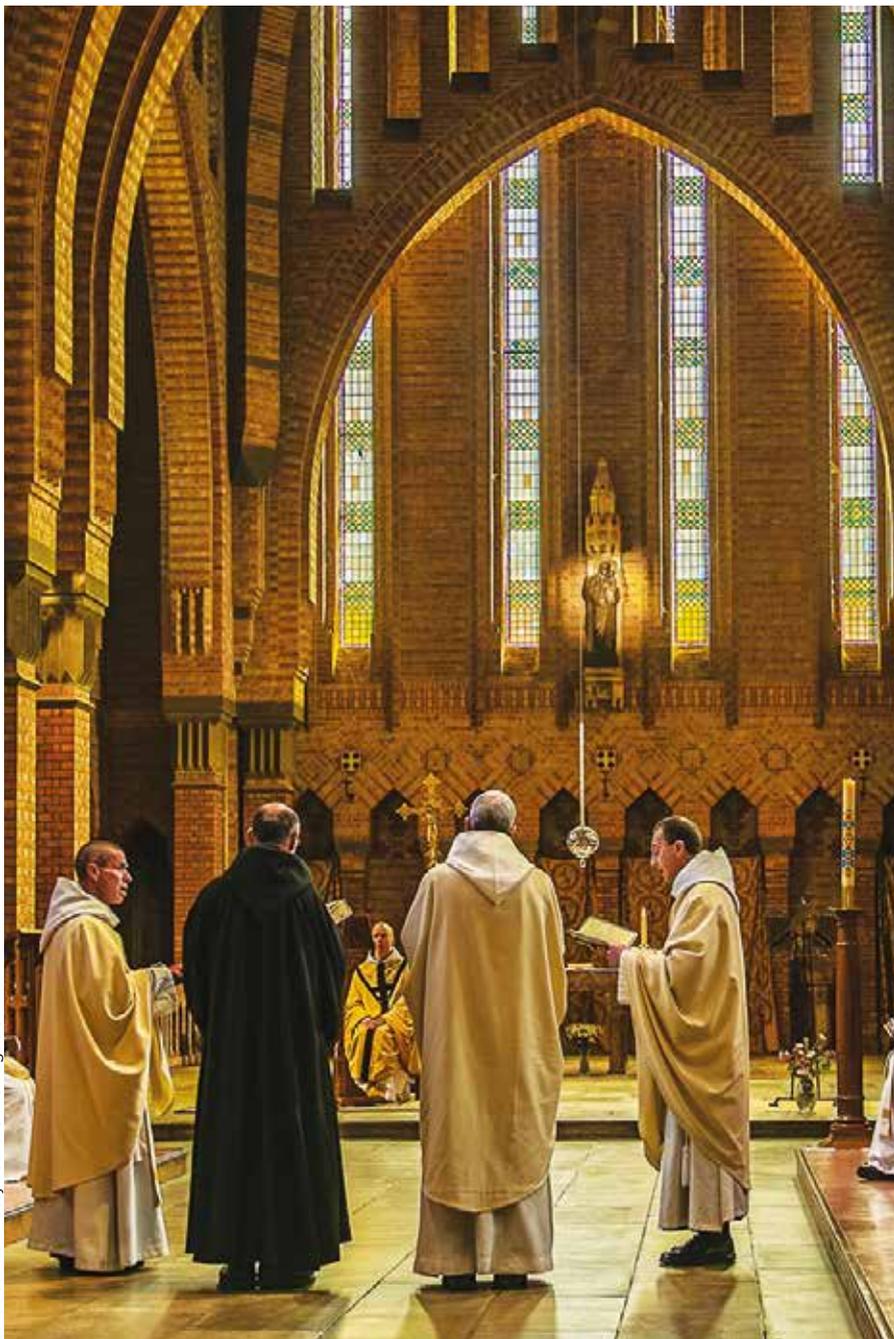
**Dom Xavier Perrin** est entré à l'abbaye sainte Anne de Kergonan en 1980. Il a travaillé le chant grégorien à Solesmes. Il a été maître de chœur de 1996 à 2013. L'abbaye a enregistré plusieurs disques et donné divers concerts spirituels sous sa direction. Il a participé régulièrement à la diffusion du chant grégorien auprès des laïcs, se spécialisant dans la spiritualité du chant grégorien. Depuis 2012, il fait partie d'une équipe qui propose tous les deux ans des sessions aux maîtres et maîtresses de chœurs monastiques. Il y collabore avec des enseignants de l'École de Chant Grégorien de Paris et le chef du chœur *Vox Clamantis* (Estonie). Depuis 2013, Dom Xavier Perrin est supérieur de l'abbaye de Quarr sur l'île de Wight en Angleterre. Il y a accueilli trois 'Gregorian Chant Forums', en lien avec l'abbaye voisine de St Cecilia's de Ryde. Il se réjouit du dialogue et de la collaboration qui existent entre les laïcs, chanteurs, musicologues et chefs de chœurs professionnels, et les milieux monastiques pour aider à creuser les trésors infinis du chant grégorien.

Actualité été 2019

Chant Forum, Quarr Abbey, 15-19 July 2019

Journées Grégoriennes, Fleury, 16-20 septembre 2019

Our Lady of Quarr Abbey – Abbaye Notre-Dame de Quarr  
Ryde - Isle of Wight - PO33 4ES - Royaume-Uni - Tél. +44 (0) 1983 882420  
Courriel : [guestmaster@quarr.org](mailto:guestmaster@quarr.org) - [www.quarrabbey.org](http://www.quarrabbey.org)



# Dom Guéranger

## Aller aux sources du chant, en moine et en savant

En 1833, lorsque l'abbé Prosper Guéranger (1805+1875), un jeune prêtre diocésain du Mans, restaurait la vie bénédictine à Solesmes, après une interruption de quatre décennies, les mélodies grégoriennes de l'Office bénédictin fêtaient leur premier millénaire.

Bien sûr, cet anniversaire passa inaperçu. Le nouveau moine se mettait à la suite des moines de jadis, qui avaient consacré leur existence à la louange de Dieu et au service de l'Église, en vivant dans le cloître selon la règle de saint Benoît. Ainsi, il avait choisi la meilleure part : le chœur, qui est l'incomparable école du chant quotidien de la Messe et de l'Office, et le lieu dans lequel on célèbre la Majesté Divine.

Manuscrit grégorien © Abbaye Saint-Pierre de Solesmes





Dom Guéranger (4 avril 1805 à Sablé-sur-Sarthe – 30 janvier 1875 à Solesmes)  
© Abbaye Saint-Pierre de Solesmes

Les livres de chant manquaient. Les débats allaient bon train, en cette époque de renouveau du catholicisme où les yeux se fixaient souvent sur le Moyen Âge. Devenu abbé de Solesmes, Dom Guéranger ne voulut en rien revenir au passé ; mieux valait se nourrir de la foi vivante et de la Tradition. *« Je cherche partout, écrivait-il, ce que l'on pensait, ce que l'on faisait, ce que l'on aimait dans l'Église aux âges de foi. »* L'Église de Rome – source de

l'unité, de l'orthodoxie et de l'orthopraxie – utilisait le chant grégorien. Il en chercha les sources en moine et en savant.

## Un chant modulé par la langue de l'Église

Selon lui, le chant grégorien se caractérise par l'alliance intime du chant et des formules latines, puisqu'il a été modulé pour elles, mais aussi par son expression profondément religieuse et son ordonnance intime au culte divin.

Dom Guéranger sut fournir les deux principes scientifiques qui guidèrent les travaux dont l'aboutissement, étape après étape, fut la restitution des antiques mélodies : revenir à l'unité musicale en comparant les versions, et recourir aux manuscrits les plus anciens.

Quant à l'exécution juste des mélodies, il suffisait de l'imiter. Un témoin assure en effet qu'« *il donna au chant, dès le début, une allure aisée et naturelle. Il montrait l'exemple d'une diction parfaite et d'une voix très souple, d'une ardeur et d'un enthousiasme qui éclataient dans sa prière chantée.* »

En 1858, Dom Jausions fut chargé de rassembler des manuscrits, et ce jeune moine n'hésita pas à en copier de sa main. Solesmes commençait dès lors à être le centre de diffusion de la renaissance du grégorien.

Bientôt seront prêtes les premières éditions. En 1864, paraît le *Directorium chori*, qui contient les communs de la Messe et de l'Office. En 1868, le premier graduel est achevé, il sera publié en 1883 (*Liber gradualis*). En 1870, le projet de l'antiphonaire est avancé.



Manuscrit grégorien : enluminure, lettrines et neumes  
© Abbaye Saint-Pierre de Solesmes

## L'écriture neumatique

(...) Dans un contexte de tradition orale, les gens retiennent facilement. Cependant, quand il y a hésitation et discussion au sujet d'une mélodie, d'une interprétation, il faut pouvoir trancher. Pour pouvoir régler les cas litigieux, on va avoir recours à ce qu'on peut appeler des "pense-bêtes": des marques pour se souvenir de la façon dont il faut chanter tel passage. Ceux qui sont chargés de copier les textes liturgiques sont généralement des moines; et les moines sont des grammairiens qui ont déjà à leur disposition des signes. Pourquoi ne pas les utiliser aussi en musique? L'accent aigu peut indiquer les sons les plus élevés d'une mélodie; l'accent grave les sons les plus bas... etc. C'est à partir de cette idée "géniale" que va pouvoir s'élaborer, à partir du IX<sup>e</sup> siècle, le premier système d'écriture musicale: l'écriture "neumatique". Neuma, en grec, signifie simplement signe: le neume n'est pas une note; il est un signe écrit qu'on pourrait comparer au signe que trace dans l'air un chef de chœur. Il ne précise pas la hauteur des sons mais indique les subtilités du chant, les nuances, les cellules mélodiques (qu'on appelle aussi "mots mélodiques") des longs mélismes (i.e. successions de sons chantés sur une syllabe), les appuis rythmiques... etc.

L'écriture neumatique n'aura pas que des avantages: avec elle, la mémoire va devenir paresseuse. À quoi bon faire l'effort de retenir par cœur ce qu'on peut écrire? Au fur et à mesure que la mémoire se fait indolente, l'écriture musicale doit se faire plus précise. Vont donc apparaître successivement:

- l'étagement des neumes en fonction de la hauteur des sons ;
- les lignes précisant la hauteur d'une note ;
- la portée faite de plusieurs lignes.

Progressivement, l'intention de noter les subtilités de la ligne mélodique disparaît pour être remplacée par le souci d'indiquer avec précision la hauteur de chaque note.

Le trait de plume du copiste s'épaissit : il ne s'agit plus que de situer une note sur une ligne. C'est l'apparition, au cours des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles, des notes carrées, lesquelles seront conservées jusqu'à nos jours pour la notation des mélodies grégoriennes.

Extrait de l'article de Denis Crouan, *Une brève histoire du chant grégorien*  
© 2011, Pro Liturgia - Ajout de la rédaction



## Restaurer le culte par la liturgie

Le mouvement créé par l'Abbé de Solesmes (qui associait la liturgie et son chant) ne fera que s'amplifier. C'est le pape saint Pie X qui, en 1903, lui donnera une dimension universelle en imposant à toute l'Église (latine) le retour au chant grégorien, ainsi que le notait Dom O. Rousseau : « *La cause*

*du chant grégorien, si poussée dans les dernières années du XIX<sup>e</sup> siècle, prépara singulièrement le Mouvement liturgique populaire qui se développerait au XX<sup>e</sup> siècle. Elle a été l'instrument providentiel de la popularisation de ce mouvement. Sous Pie X, en associant liturgie et chant grégorien, on les ferait marcher l'un par l'autre, et la restauration du culte par la liturgie recevrait alors du grand Pontife l'appui et la force du Siège apostolique. »*

### Dates marquantes des publications grégoriennes

**1908**

Graduale romanum,

**1934**

Antiphonaire  
Monastique

Nota. Les mêmes ouvrages  
ont été adaptés à la suite  
du Concile en 1974 et 2005.

### Un écrin pour la prière

Dom Guéranger avait bien saisi la spiritualité du chant liturgique, en le considérant comme un élément qui découle naturellement de l'essence de la liturgie.

« *Le mobile de tous ses désirs, a noté un de ses moines, de toutes ses réactions et tendances, fut la conception plénière du mystère de l'Église, dont il percevait avant tout la voix dans la liturgie.* » La liturgie est la voix de l'Église, et c'est une voix qui chante. « *L'Église emploie le chant dans le service divin pour exprimer l'ardeur des sentiments que l'Esprit Saint produit en elle.* »<sup>1</sup>. L'enthousiasme, qui en découle, imprègne les cœurs de la splendeur des mystères célébrés. Ainsi, le chant qui sert d'écrin à la prière, est « *le principe et le résultat des visites du Seigneur.* »<sup>2</sup> ■

Frère Jacques-Marie Guilmard,  
Moine de Solesmes<sup>3</sup>

<sup>1</sup> *L'Année liturgique*, préface générale.

<sup>2</sup> Ibid.

<sup>3</sup> Avec d'autres frères, Jacques-Marie Guilmard a contribué en 2010, au numéro des *Amis des Monastères* consacré au millénaire de Solesmes (n°164, octobre 2010) - Numéro disponible à la Fondation (5 euros).



© Abbaye Saint-Pierre de Solesmes

Ndlr. Avant de quitter Solesmes, passons observer l'orgue qui occupe aujourd'hui la tribune de l'église abbatiale, remplaçant le Gonzalez de 1934 qui avait lui-même succédé au Charles Verschneider de 1857...

Dû au facteur strasbourgeois Curt Schwenkedel, inauguré le 22 octobre 1967 par Gaston Litaize, cet orgue de 39 jeux, à traction mécanique, appartient à la génération des instruments néo-baroques, imitations libres des orgues anciens du Nord de l'Europe.

Conçu pour faire valoir des musiques à forts contrastes, comme les préludes de Buxtehude, l'orgue a des plans sonores tranchés : un positif aux couleurs délicates, un grand-orgue reposant sur des principaux très poussés et un récit aérien. Les tourelles de pédale isolées viennent du modèle nord-européen. Certains jeux pourtant invitent à une autre musique, le cornet très ancienne France du récit, par exemple, ou sa trompette.

L'harmonisation a été confiée à Laurent Steinmetz. De type plein-vent, sur des tuyaux aux pieds largement ouverts, elle favorise la réaction au toucher du clavier. La tuyauterie a été partiellement modifiée à plusieurs reprises : en 1977 par Pierre Chéron, en 2009 par Denis Lacorre, et en 2010 par Jean-Marie Tricoteaux.



## Chanter en temps de détresse

**En septembre 2018, les moniales bénédictines de Notre-Dame de Miséricorde à Rosans, dans les Hautes-Alpes, ont enregistré un disque avec des membres du Chœur grégorien de Paris<sup>1</sup>, au profit des chrétiens d'Orient, avec la participation d'un jeune prêtre irakien, le père Fadi. La sortie du disque *Prière pour temps de détresse* en décembre 2018 prouve que ce projet valait la peine d'être mis en œuvre. Genèse d'une collaboration enrichissante entre musiciens professionnels et moniales, qui ont uni leurs voix au service de deux causes qu'ils ont à cœur : le plain chant et leurs frères d'Orient.**

### **La rédaction. Comment l'idée a-t-elle germé ?**

**Notre-Dame de Miséricorde de Rosans.** Un peu « par hasard », ou plutôt « par Providence », en conséquence de liens qui se sont tissés depuis plusieurs années entre le Chœur grégorien de Paris et notre abbaye. Aussitôt évoquée, l'idée emporte l'adhésion de part et d'autre, heureux de partager dans un esprit d'enrichissement mutuel le potentiel inépuisable du chant grégorien : pain quotidien de la prière pour les unes et trésor artistique et liturgique pour les autres.

<sup>1</sup> Le Chœur grégorien de Paris a été fondé en 1974 par Louis Marie Vigne.

## **Lr. Vous dédiez ce chant à vos frères et sœurs d'Orient.**

**NDMR.** En effet, nous décidons de dédier ce disque aux chrétiens d'Orient, cause chère au cœur de tous : par ce modeste « hommage grégorien », nous voudrions être les porte-voix de leur souffrance et de leur espérance. Le Chœur grégorien a réalisé en effet quelques tournées au Proche-Orient, notamment au Liban. Quant à notre communauté, diverses rencontres et initiatives sont venues concrétiser sa prière et sa sollicitude pour nos frères persécutés : jumelage spirituel et fraternel avec les petites sœurs de Jésus en Irak, accueil d'une jeune maman réfugiée avec sa petite fille à l'abbaye pour quelques mois à son arrivée en France en 2016, rencontre avec le Père Najeeb, devenu aujourd'hui évêque de Mossoul, le célèbre dominicain qui a «  *sauvé les livres et les hommes* » des destructions de Daech, etc.

## **Lr. Pouvez-vous nous préciser la façon dont vous avez composé cet hommage ?**

**NDMR.** Ces amitiés multiples tissées au fil des ans, aux visages à la fois douloureux et lumineux, nous donnent le désir de faire résonner la voix de l'Eglise qui chante, supplie et crie vers Dieu avec ses deux poumons : l'oriental et l'occidental. C'est pourquoi, le disque s'ouvre sur une longue mélodie chantée en araméen, la langue du Christ, par le père Fadi Lion<sup>2</sup>, sollicité pour collaborer à notre projet. Son interprétation poignante de la prière de Jérémie (Lm 5) donne à entendre ce que signifie une tradition musicale orale, transmise de génération en génération, grâce à des mélodies inscrites non sur des manuscrits mais dans les mémoires et dans les cœurs. Elle nous révèle l'âme meurtrie des chrétiens de ces terres à la fois bénies et déchirées, selon ce témoignage du Père Fadi : «  *Notre église d'Orient a souffert depuis 2000 ans et continue à souffrir à cause de sa foi en Christ. Cette souffrance est bien mentionnée dans les livres liturgiques qui parlent des martyrs et de*

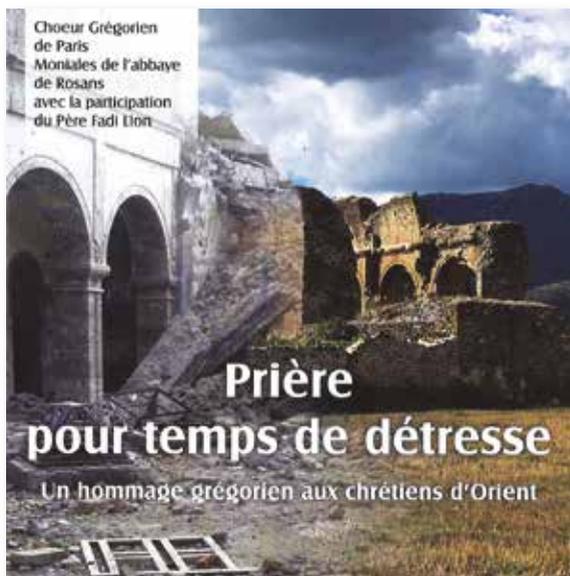
### **Prière de Jérémie**

(Lm 5, 1-11)

- 1 - Souviens-toi, ô Éternel ! de ce qui nous est arrivé. Regarde, et vois notre opprobre.
- 2 - Notre héritage est dévolu à des étrangers, nos maisons, à des forains.
- 3 - Nous sommes des orphelins, sans père ; nos mères sont comme des veuves.
- 4 - Nous buvons notre eau à prix d'argent ; notre bois nous vient par achat.
- 5 - Ceux qui nous poursuivent sont sur notre cou ; nous nous fatiguons, pas de repos pour nous !
- 6 - Nous avons tendu la main vers l'Égypte, vers l'Assyrie, pour être rassasiés de pain.
- 7 - Nos pères ont péché, ils ne sont plus, et nous portons la peine de leurs iniquités.
- 8 - Des serviteurs dominent sur nous ; personne ne nous délivre de leur main.
- 9 - Nous recueillons notre pain [au péril de] notre vie, à cause de l'épée du désert.
- 10 - Notre peau brûle comme un four, à cause de l'ardeur de la faim.
- 11 - Ils ont humilié les femmes dans Sion, les vierges dans les villes de Juda.

Versets enregistrés

<sup>2</sup> Ancien directeur du séminaire d'Erbil au Kurdistan irakien, le père Lion était curé de la paroisse Notre Dame de Chaldée à Paris, lors de l'enregistrement. Le 1<sup>er</sup> octobre 2018, il a été nommé curé de la paroisse Saint Éphrem, la paroisse chaldéenne de Lyon dont les célébrations ont lieu dans l'église latine Saint Joseph, 57 avenue Roger Salengro, à Vaulx-en-Velin (69120).



La pochette du disque rassemble en couverture une photo des ruines du couvent des dominicains de Mossoul, - utilisé comme prison par Daech pendant la domination de l'état islamique et détruit par les bombardements lors de la reprise de la ville - et des ruines de l'ancien prieuré clunisien de Saint André de Rosans (XI<sup>e</sup> s.) détruit pendant les guerres de religion ; c'est dans l'ancien réfectoire de ce prieuré, devenu aujourd'hui église paroissiale, que le disque a été enregistré, pour des raisons d'acoustique. La semaine d'enregistrement s'est ouverte par une journée de soutien aux chrétiens d'Orient qui s'est déroulée à l'abbaye sous le signe de la prière et de la convivialité avec messe, buffet oriental préparé par une jeune femme irakienne, et concert de chant grégorien.

**Chefs de chœur :** Louis-Marie Vigne et Tobias-Sebastian Dreher

**Directeur artistique :** Giedrius Gapsys

**Ingénieurs du son :** Jean-Charles Wintrebert et Martin Vigne

**Photos :** Abbaye Notre Dame de Miséricorde et Angela Liu

**Le disque est vendu au prix de 15 € au profit des chrétiens d'Orient**

- à l'Abbaye Notre Dame de Miséricorde - 05150 Rosans  
nd.misericorde@nordnet.fr - 04 92 66 70 00
- par internet sur la boutique de Théophile  
www.boutiques-theophile.com
- ou auprès du Chœur Grégorien de Paris, 22 rue Boissière 75116 Paris



Le Père Fadi Lion © Abbaye Notre Dame de Miséricorde et Angela Liu

*leur témoignage pour rester fidèles à Jésus Christ. Ce CD est une continuation de ce témoignage, car nous crions vers Dieu et l'implorons de nous aider dans ce temps de persécution. Nous voulons garder la foi et la mémoire de notre Église dans les chants et la musique liturgique. »*

### **Lr. Quelle place pour l'espérance dans les lamentations du prophète ?**

**NDMR.** Ce cri est porté par des chants de la Semaine sainte ou de l'office des martyrs dans la suite du disque : c'est celui du Christ avant tout, mais aussi celui de tous les hommes aux prises avec le mystère du mal assumés par le Sauveur dans sa Passion.

Il prend diverses tonalités au fil du parcours proposé : cri de détresse, d'indignation, cri de supplication, cri d'agonie.

Mais notez qu'il s'achève dans la confiance et la paix de l'espérance, sur *Alleluia* !, le mot final de la dernière pièce *Justorum animae*.

### **Lr. Un cri qui est aussi un puissant message...**

**NDMR.** Oui, la vie est plus forte que la mort. Et tel est le message des martyrs de tous les temps. ■

« Les âmes des justes sont dans la main de Dieu et nul tourment ne les atteindra. Aux yeux des insensés, ils ont paru mourir, mais eux sont dans la paix, alleluia. »

(Sg 3,1-3)



© Abbaye Notre Dame de Miséricorde et Angela Liu

# Faire chanter les archives



© ADF - Bayard musique

**En octobre 2017<sup>1</sup>, les Bénédictines de Notre-Dame du Calvaire révèlent à nos lecteurs leur beau projet, né de la découverte, dans leurs archives, de manuscrits musicaux des premières mères de leur Congrégation, datant du XVII<sup>e</sup> siècle. Avec l'aide de deux musiciens passionnés, elles le font aboutir. Et les concerts, donnés à l'occasion des festivités de leur jubilé, sont suivis, quelques mois plus tard, d'une belle dédicace à Marie, source vive, gravée sur disque compact. Retour en chœur sur une formidable aventure ...**

Voix d'hier, plume pour la postérité

## Mère Marie-Magdelaine de la Passion (1617-1691)

*« Quoi qu'elle ne fût encore que novice, elle s'appliquait avec quelque autre à la composition des chants dont on s'est toujours servi depuis dans notre Congrégation : car elle savait parfaitement bien la Musique, et avait, sans contredit,*

<sup>1</sup> Voir pages 46-47 du n°192 des *Amis des Monastères* (Octobre 2017), *Dans la lumière de Pâques, 400 ans de la Fondation des Bénédictines de Notre-Dame du Calvaire*. Numéro disponible à la Fondation au prix de 7 euros.

*une des plus belles voix de France. Elle réussit merveilleusement bien dans cette entreprise ; ce qui lui attirait souvent des applaudissements et des louanges : mais jamais elle n'en prit de vanité... Après que notre très-Révérènde Mère de la Passion eut connu à fond la solidité de sa vocation, elle crut qu'elle pouvait sans crainte de l'affaiblir, l'approcher tout à fait de sa personne, pour qu'elle l'accompagnât dans la visite qu'elle fit lors dans tous nos monastères, afin qu'elle y pût mieux enseigner les chants qu'elle avait aidé à composer dès son Noviciat... »<sup>2</sup>*

Un pur moment de grâce pour les chantres d'aujourd'hui

## Les moniales Bénédictines de Notre-Dame du Calvaire

Cet enregistrement est né de la joie d'avoir découvert dans nos anciens livres de chant des trésors méconnus, et de la rencontre de deux musiciens, Manolo Gonzalez<sup>3</sup> et Carole Matras<sup>4</sup>, qui ont relevé le défi de nous faire chanter ce plain-chant baroque des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles.

A l'occasion des 400 ans de notre fondation, nous avons voulu faire *chanter nos archives*, le chant de nos premières sœurs. Lors du colloque organisé à Poitiers, dans la pénombre de la cathédrale de Poitiers, ce chant a repris vie. Il nous donnait accès à nos sources, un pur moment de grâce.

Nous ne soupçonnions pas que la célébration de nos 400 ans nous entraînerait dans cette aventure passionnante et qu'un CD en sortirait. Durant deux années, les chantres de Bouzy-la-Forêt et de Prailles se sont retrouvées pour un travail intense de technique vocale et d'étude de ce plain-chant figuré avec Carole Matras et Manolo Gonzalez.



<sup>2</sup> Lettre mortuaire de Mère Marie-Magdelaine de la Passion, dite Chaliveau (1617-1691), Calvaire du Marais.

<sup>3</sup> Orgue continuo.

<sup>4</sup> Chant et direction.



Encadrées par un motet sur Domine, salvum fac regem (Ps19,10), 16 pièces composent ce CD : temps forts d'une Messe de l'Assomption de la Vierge Marie (15 août) et d'une Messe de la Compassion de la Vierge Marie (15 septembre) ; on y trouve aussi un Panis Angelicus, un Magnificat, un Salve Regina et plusieurs autres.

**Chant :** Communauté des Bénédictines de Notre Dame du Calvaire (Prailles et Bouzy la Forêt).

**Soliste & direction :** Carole Matras. **Orgue :** Manolo González.

**Enregistrement avril 2018.**

**Ingénieur du son :** Julien Taillefer

**Direction artistique et de production :** Bertrand Lemaire

**Dessins :** Maddy Cornu

Studio SM

Le CD est disponible aux monastères des Bénédictines de Notre-Dame du Calvaire de Bouzy-la-Forêt, de Prailles et d'Angers.

**Commander le CD par courrier :** joindre un chèque de 22 euros (18,90 + une enveloppe timbrée à 3,10 €) à l'ordre de Congrégation des Bénédictines de Notre-Dame du Calvaire à envoyer à Sœur Marie, Monastère des Bénédictines, 79370 Prailles

**Écouter un extrait du concert du 26 octobre 2017 à la cathédrale de Poitiers** sur le site des BNDC

[www.benedictines-ndc.com/actualite-detail/le-cd-marie-source-vive-disponible.html](http://www.benedictines-ndc.com/actualite-detail/le-cd-marie-source-vive-disponible.html)

## Carole Matras et Manolo González

Aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, il est amusant de constater qu'on différencie le plain-chant et la Musique ! En effet, souvent on peut lire, de façon « opposables » : Messes en plain-chant et Messes en musique !

*« La différence qu'il y a entre le Plain-chant ordinaire & le chant figuré ou musical est qu'en celui-ci, on se sert de différens caractères qui ne sont point dans le chant uni, afin de l'orner des mêmes agrémens de la Musique »<sup>5</sup>.*

Pour tout dire et pour traduire, on y trouve très nettement différenciés, soit isolés, soit en alternance, les trois styles : le plain-chant uni, dans lequel on ne rencontre presque que des notes carrées « égales » (essentiellement destiné au chœur), presque toujours imprimé ; le Récitatif, rythmé mais non mesuré (plutôt destiné à la schola, ou quelques solistes), très souvent manuscrit ; enfin le chant figuré ou musical, franchement mesuré, à 2 temps ou à 3 temps (expressément adressé à des solistes par la mention seule, alternant avec la mention chœur), toujours manuscrit.

Bien sûr, la musique montre trois niveaux de difficultés immédiatement visibles. Ce chant figuré et qu'on nomme musical, semble bien s'opposer au plain-chant, parce qu'il se fait comme dans la musique instrumentale et qu'il ressemble tout à fait à des mélodies de sonates pour flûte ou viole. *« Le Plain-chant figuré est une sorte de chant moins sévère que le Plain-chant uni, et qui a plus de rapport avec la musique dont il emprunte les caractères, le rythme et les agrémens. Il exige des voix justes, moelleuses et d'une certaine étendue ; il exige également beaucoup de grâce et d'expression. »<sup>6</sup>.*

En effet, ici, rien d'italien, nous sommes devant une musique toute empreinte de l'élégance « à la française », avec des rythmes solennels (voisins de la Pavane) mais tout de même parfois plus légers, tels le Menuet, la Gavotte, l'Allemande ou la Sarabande.

Depuis deux années nous pensions que peut-être cette écriture musicale était le fait d'une plume « féminine ». Les annales du XVII<sup>e</sup> siècle retrouvées par les Bénédictines de Notre-Dame du Calvaire, semblent bien confirmer cette première « impression ».

---

<sup>5</sup> *Méthode de Plain-chant*, François de La Feillée, chez Jean Faulcon, Poitiers, 1748. Edition dédiée à l'évêque Jean-Louis de La Marthonie de Caussade (1712-1779).

<sup>6</sup> Op.cit.

## Fabien Guilloux<sup>7</sup>

Les informations relatives aux pratiques chorales de la première communauté de bénédictines fondée à Poitiers en 1617 sont trop laconiques pour qu'il soit permis d'en proposer une restitution. Nous savons toutefois que, puisant à la tradition cistercienne et fontevriste, les premières générations de soeurs, sans doute à l'instigation même d'Antoinette d'Orléans, ont progressivement élaboré et mis en place une liturgie et un répertoire musical dont la forme et le contenu sont fixés avec la publication successive des Constitutions (1634), du Rituel (1634), des offices propres (1635) et d'un livre de chants (vers 1638).

A l'instar de la plupart des communautés féminines qui se fondent ou se réforment dans la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, la liturgie adoptée par les bénédictines du Calvaire se caractérise par une simplification de la forme extérieure du culte au profit de l'oraison personnelle et communautaire.

Du plain-chant, elles ne conservent dès lors que quelques éléments, qu'elles réservent aux jours de fêtes, lui substituant un nouveau répertoire d'apparence plus simple et moderne. En réalité, il se distingue par une écriture raffinée, un sens développé de l'ornement voire de la virtuosité qui trahit le recrutement aristocratique des premières calvairiennes.

Ce répertoire en grande partie inédit et oublié, conservé dans les archives des monastères de Bouzy-la-Forêt et de Prailles, est l'une des manifestations les plus singulières de l'art du chant liturgique français du XVII<sup>e</sup> siècle qui restera en usage dans la congrégation aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles – il sera définitivement abandonné en 1903. ■

---

<sup>1</sup> De l'IReMus Institut de recherche en musicologie, né en janvier 2014 du regroupement de trois équipes : les deux anciennes équipes d'accueil de musicologie de l'Université Paris-Sorbonne, OMF (Observatoire Musical Français) et PLM (Patrimoine et Langages Musicaux) et l'IRPMF (Institut de recherche sur le patrimoine musical en France), unité mixte de recherche (UMR) placée sous les tutelles du CNRS, de la Bibliothèque nationale de France et du ministère de la Culture et de la Communication. L'équipe compte une soixantaine de membres permanents, enseignants-chercheurs, chercheurs CNRS, conservateurs du département de la Musique de la BnF, ingénieurs et techniciens, doctorants, regroupés en une nouvelle Unité mixte de recherche (UMR 8223), actuellement la plus importante quantitativement en France dans cette discipline.

# Interlude I - La leçon de chant

Avant de tourner la page des interprètes  
et de passer aux compositeurs d'aujourd'hui,  
accordons-nous un interlude  
qui fera le lien avec le précédent numéro de la revue.

On se souvient qu'à toute heure du jour,  
Mère Geneviève Gallois sut « croquer » ses sœurs avec humour.  
Il eut été surprenant – voire décevant – que la leçon de chant  
y échappât...

Dessin de Mère Geneviève Gallois © Abbaye Saint-Louis du Temple de Limon -  
Vauhallan



*Tout le monde en-semble ! Plus vite...  
Mais marchez donc.  
Ouvrez donc la  
bouche, articulez*

*Allons, parce que je  
vous dis d'aller plus  
vite, vous partez au  
galop. Mais non..  
égalisez le mouve-  
ment. Ne précipitez  
pas... Attention au  
rythme*

*Recommençons !  
N'alourdissez pas.  
C'est lourd, c'est  
traîné...  
Allégez... Une  
note sur deux.  
Attention!  
Augmentez -  
Diminuez*

*.....!  
Silence précurseur  
de l'orage.*

## Composer aux XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècles

Trois des grands noms de la composition contemporaine - et ils sont nombreux - pour la liturgie : Beata Winkler (†), bénédictine de Sainte Bathilde, que nos lecteurs connaissent aussi pour ses œuvres sur batik, ici racontée par Marie-Dominique Pacquetteau et sœur Fabienne de Saint-Thierry ; Jean Godard (†) cheminant fraternellement avec les carmélites de Mazille ; enfin Jacques Audebert, en direct de l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire. Trois figures originales et attachantes de « compositeurs ».

### Musique et batiks avec Sœur Beata Winkler<sup>1</sup>

Beata Winkler est née en 1923 en Autriche, d'une mère peintre et d'un père musicien, d'où ses deux attraits. C'est en venant à Paris avec une bourse des Beaux-Arts, qu'elle découvre le prieuré Sainte-Bathilde de Vanves et la vie bénédictine, et décide d'y entrer en 1953<sup>2</sup>. Elle pense devoir renoncer à toute forme d'art, mais elle aura au contraire l'occasion de développer ses dons sous des formes auxquelles elle n'avait pas pensé !

**Haute en couleur... et pas si simple.** Lors de ses études de peinture, dessin, art plastique, au bout d'une période de travail au crayon et fusain, le professeur de Beata Winkler lui dit qu'il était inutile de continuer dans cette pratique : elle était coloriste, et le noir et blanc ne lui apportait rien. Nous pourrions dire la même chose de sa musique : sœur Beata était plus harmoniste que mélodiste et chanter la plupart de ses œuvres à l'unisson, si l'on n'a pas la possibilité de chanter les deuxième et troisième voix, en affadit l'expression et rend la musique à la fois compliquée et plate.

Elle a, je pense, presque toujours écrit pour la communauté dont elle faisait partie, les bénédictines de Saint-Thierry, qui chantent à trois voix, sans orgue. Sa musique, si l'on respecte l'harmonie écrite, peut difficilement être accompagnée à la cithare, qui ne peut guère moduler (changer de tonalité) au cours d'une même œuvre. Apparemment, donc, une musique qui demande peu de moyens, mais la simplicité étant la marque du grand art, il ne faut pas juger trop vite cette « simplicité ». Prenons cette hymne pour Notre-Dame

---

<sup>1</sup> Nous avons découvert son œuvre sur batik *Populorum Progressio* de dans le précédent numéro (*Les Amis des Monastères* n°197, pp.32-33).

<sup>2</sup> Elle sera envoyée en 1971 au monastère de Saint-Thierry.

des Douleurs (15 septembre), sur un texte d'En Calcat, *Sur la hauteur*.

Les trois premiers couplets, en do mineur « avec sensible » (le si bécarre), donnent une impression de pesanteur, de tension et d'implacabilité. Lorsqu'arrive le quatrième couplet, apparemment construit de la même façon et dans la même tonalité, de petits changements rythmiques (au début du couplet, croche plutôt que noire, qui allège, puis, plus loin, une noire sur « Dieu », qui rassure), quelques harmonisations différentes, tout cela change complètement l'ambiance et rend cette finale lumineuse et pleine d'espoir. Un changement de couleur avec peu de moyens.

T: En Calcat  
M: Sr Beata

### **Sur la hauteur** Hymne pour Notre-Dame des Douleurs

grave ♩ = 56



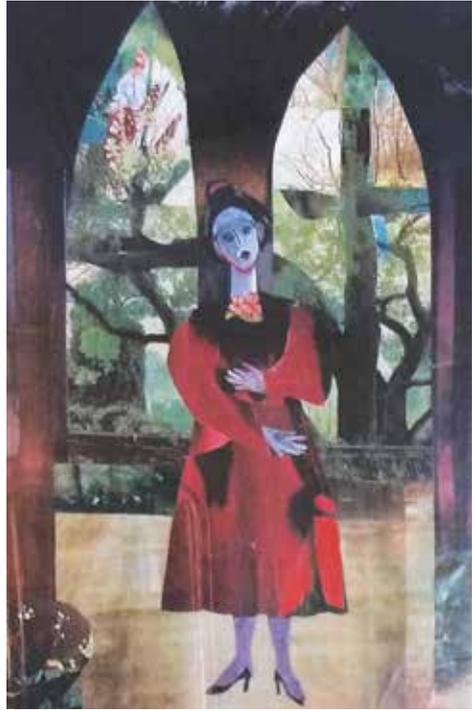
1 Sur la hau - teur, près de la vil le, Lors - que s'é - loi - gne la ru -  
2 Quand le so - leil dé - jà s'in cli ne, De - vant son Dieu dé - fi - gu -  
3 Vers l'o - ri - ent l'om - bre s'al lon - ge, Jean et Ma - rie lè - vent les  
- meur, Trois croix dé - chi rent le ciel vi de, sourd aux ap - pels des con - dam nés.  
- ré, La Vier - ge ploie sous la souf - france, A - vec l'en - fant qu'elle a por - té.  
yeux. Un sol - dat ou - vre de sa lance Le Coeur of - fert du Fils de Dieu.  
4 Sur la hau - teur, près de la vil le, Sous l'ar - bre où dort l'Hom - me nou veau,  
Dieu a cré - é la nou velle E - ve, L'E - gli - se née de son cô - té.

Sœur Beata entretenait avec la musique des rapports passionnés, comme avec la plupart des personnes et activités. Sa courte carrière de maîtresse de chœur a laissé des souvenirs mitigés aux sœurs qui ont connu cette période... Elle a écrit beaucoup de musique et a laissé à une autre le soin de la faire chanter. « Elle acceptait avec beaucoup de simplicité que la communauté qui déchiffrait son œuvre la modifie quelque peu. C'était admirable. » Je ne l'ai

jamais entendue critiquer celle qui, en sa présence, interprétait son œuvre et lui permettait d'être réalisée, signe de grande humilité et de détachement.

### **Une créativité tous azimuts<sup>3</sup>.**

Lors des nombreuses sessions de chant que j'ai données à Saint-Thierry, j'allais retrouver soeur Beata, le soir, dans son atelier. Là, elle me montrait ses œuvres, batiks, peintures, et elle me racontait ses rencontres, ses voyages, ses souvenirs de jeunesse. Par exemple, elle avait étudié la peinture en Autriche, jeune, en compagnie d'Alfred Brendel, immense pianiste, qui hésitait entre les arts plastiques et la musique, étant aussi doué pour l'un que pour l'autre. D'autres souvenirs plus cocasses : un jour, dans la salle



© Bénédictines de Saint-Thierry – Les amis de Soeur Beata

d'attente de l'aéroport de Cotonou (Bénin), à son retour du monastère de Toffo où elle avait dessiné toutes les portes de l'église, portes sculptées d'après ses dessins par un artiste local, elle voit, un peu loin, assis, un monsieur vêtu d'un magnifique boubou blanc décoré d'un liseré bleu. Toujours intéressée par la « déco » et les tissus, elle s'approche, s'assoit à côté de lui et regarde, l'air de rien, pour découvrir que le charmant liseré bleu courant à intervalles réguliers sur le fond blanc, était la marque « SNCF SNCF SNCF ... » !

D'autres pourront parler et montrer toutes ses œuvres picturales, batiks et peintures. Je n'en montre que trois, toutes en rapport avec le chant. La première, **une peinture sur papier** faite lors d'un enregistrement à Saint-Thierry (*ci-contre à droite*). On y voit les sœurs, de dos, une tête bouclée – mère Marie-Madeleine, postulante à l'époque –, le preneur de son, penché sur ses appareils, la « chef » (moi), un magnifique bouquet et les colonnes entourant la baie vitrée, colorée. A-t-elle peint en temps réel ou après ? Je ne sais plus. Ensuite, **un collage** représentant une chanteuse (toujours moi) dans le

<sup>1</sup> du mot arabe « az-samt » qui signifie chemin au XVe siècle.

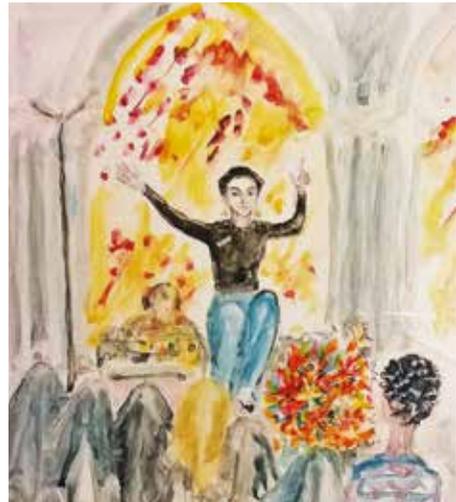


chœur de St Thierry (p.28). Enfin, un **batik** (*ci-contre*) réalisé pour le mariage de deux amis qui se sont rencontrés dans une chorale. Leur partition est le début de l'Alleluia extrait du motet *Exultate, jubilate* de Mozart, vénéré compatriote de Sœur Beata. **M.-D. P.**

Dans la lettre aux amis de 2015, nous écrivions: « *Quand le soir baisse, je passe chez notre sœur Beata, et elle me dit : 'je suis de plus en plus heureuse...?' Depuis plusieurs années, le grand âge lui avait retiré la notion du temps et de l'espace, ne vivant plus que l'aujourd'hui. Souvent je me demande : n'a-t-elle pas accompli l'essentiel de notre vie monastique ? Vivre dans le présent, là où Dieu nous rejoint, là où Dieu nous réjouit.* » L'un des derniers offices où elle est venue prier avec

nous<sup>4</sup>, elle est intervenue à l'intercession libre : « *Seigneur, nous te rendons grâce pour cette musique qui rend si bien les paroles* ». Et en l'entendant, nous avions bien l'impression qu'elle ne savait plus qu'elle en était l'auteur... mais qu'elle goûtait toujours l'alliance de la Parole et de la musique. Deo gratias ! **Sr F. ■**

*Marie-Dominique Pacquetteau,  
Professeur de chant à Saint-Thierry  
depuis janvier 1978,  
et Sœur Fabienne  
Abbaye Saint-Thierry (51)*



<sup>4</sup> Rappelons aussi que Sœur Beata Winkler est décédée à Saint-Thierry au matin du Samedi Saint 2016.

## Hommage du Carmel de Mazille au Père Godard

« Marcel-Joseph Godard, dit Marcel Godard (1920-2007), qui aimait à se dire tout à la fois prêtre et musicien, a mis tous ses talents de compositeur au service du renouveau de la musique liturgique initié par Vatican II. Maître de Chapelle à la Cathédrale Saint Jean Baptiste de Lyon et organiste passionné de la musique de Jean-Sébastien Bach, il fonde le Chœur mixte de la Primatiale. Convaincu que la musique liturgique doit être au service de l'expression de la foi et épouser les rythmes de la langue française, il était fait pour s'entendre avec sœur Marie-Thérèse, alors Prieure du Carmel de la Paix, et elle-même fine musicienne.

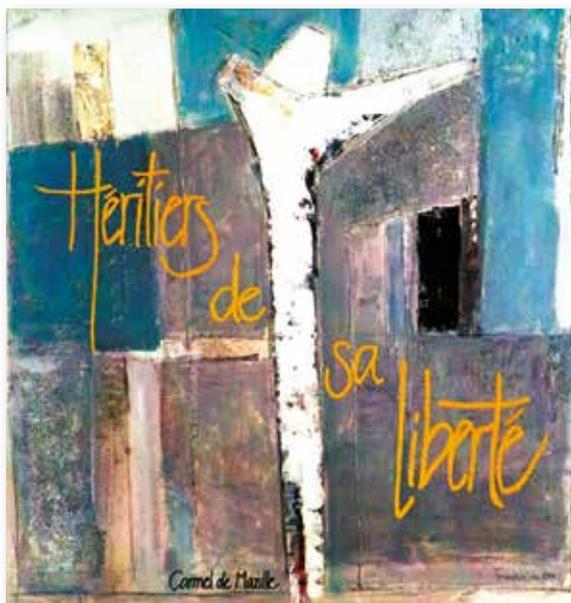


reux de la Parole de Dieu et qui sut la faire vibrer de toutes les harmoniques de sa foi, et de sa riche créativité. » ■

*Le Carmel de la Paix de Mazille*

**L'Association des Amis du Père Marcel Godard**, créée en mars 2012, souhaite faire vivre la dynamique mise en œuvre par ce compositeur. Acteur très engagé dans le renouveau de la musique liturgique et sacrée, il a cherché à promouvoir une musique ouverte et créative au service de la Parole, facteur d'humanisation intégrale, reliée à d'autres expressions artistiques. Outre celui de Mazille, son rayonnement s'étend à de nombreux monastères : Pradines, Chalais, Tamié, et à de multiples communautés cherchant, selon son expression, à « concilier l'exigence du beau avec les besoins du quotidien ».

**Dominique Moreau**, président de l'association - [www.amismarcelgodard.fr](http://www.amismarcelgodard.fr)



*Le Christ blanc, de Florian Froelich, exposé à l'accueil du monastère illustre la couverture du CD hommage au Père Godard (avec l'aimable autorisation de l'artiste)*

**Composition :** Marcel-Joseph Godard, Thibaut Louppe, Carmel de la Paix.

**Instrumentistes :** Carmel de la Paix, Léa Duret (violoncelle)

**Arrangements et direction musicale :** Thibaut Louppe

**Montage et mixage :** Philippe Malidin

**Prise de son**

**© Distribution :** Carmel de la Paix (Mazille, 2017)

Le disque est disponible au Carmel de la Paix Mazille - BP 10 - 71250 Cluny

**Dimanche 22 mars 2015. Jour de fête au Carmel de la Paix,** le *Te Deum* de Charpentier est donné par un ensemble d'instrumentistes, sœurs et jeunes hôtes, pour les professions solennelles d'une sœur française et d'une sœur allemande.



## Vous avez dit « compositeur » ?

« Compositeur à Saint-Benoît-sur-Loire », c'est à ce titre que j'ai été sollicité pour participer au numéro que la revue *Les Amis des Monastères* consacre à l'art musical sacré, présent dans la vie monastique. Je me sens mal placé pour prétendre porter ce titre de « compositeur », qui est l'expression habituellement employée pour désigner celles et ceux qui écrivent de la musique... À écouter, étudier ou interpréter ceux qui sont réellement et universellement reconnus comme des « compositeurs » en raison de l'admiration portée à leurs œuvres, leur inventivité, l'ampleur de leur production et la somme parfois colossale de leur travail, je ne peux pas prétendre au titre de compositeur. Mais comment dire simplement ce qui m'a amené, à une certaine période de ma vie monastique, à « écrire de la musique » ?

**L'office divin en langue vernaculaire.** Je partirai d'un article du Père Anselme Davril, moine de notre communauté, décédé en 2010, qui faisait le point en 1992 sur l'évolution de la liturgie en notre Abbaye de Fleury, à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire des premières permissions accordées aux moines pour

célébrer l'office divin dans les langues nationales. Le 14 novembre 1967, la Congrégation des Religieux transmettait au Père Abbé Président de la Congrégation bénédictine de Subiaco un indult autorisant l'utilisation de la langue vernaculaire pour l'office divin ; le mois suivant le même indult était concédé aux Cisterciens. Cette possibilité donnée aux moines et aux moniales de prier les offices dans leur langue maternelle fut pour beaucoup d'entre eux



un événement spirituel. Mais chaque communauté monastique a réagi selon sa personnalité propre en fonction de son histoire, de ses possibilités, de son environnement, etc. Les uns sont allés plus vite et plus loin que d'autres dans l'adoption de la langue française. D'autres ont appliqué les réformes initiées par le Concile Vatican II, tout en gardant pleinement vivante la liturgie latine.

**Les étapes de la mise en place.** Pour entrer dans une nouvelle pratique de la liturgie en français, la communauté de Fleury a fait appel à M. Victor Martin, musicien professionnel, qui venait passer une journée par semaine au monastère, faisant travailler tantôt les chantres en groupe ou individuellement, tantôt la communauté. La mise en place d'un ordinaire de l'office quotidien en français commença par celui des vêpres. La communauté s'était accordée sur deux principes pour régir sa célébration liturgique : d'une part, avoir un office accessible à tous (lectures, prières, antiennes et psalmodie en français), et d'autre part, conserver le meilleur du patrimoine musical de la tradition grégorienne (celui du répertoire grégorien pour la messe conventuelle, et des hymnes et antiennes latines pour les fêtes et les temps liturgiques privilégiés).

Durant plusieurs années, j'ai personnellement participé à l'atelier de composition musicale, institué pour les moines et les moniales et dirigé par Victor Martin. C'est ainsi qu'on m'a demandé de « composer » – gardons le mot – des antiennes de laudes pour chaque jour de la semaine, puis de faire des adaptations à voix égales de pièces polyphoniques, et enfin des créations d'hymnes, de tropaires, d'acclamations sur des textes français originaux de différents auteurs, Patrice de la Tour du Pin, Didier Rimaud, et particulièrement sur de nombreux textes produits par la Commission francophone cistercienne (CFC), dont beaucoup sont de grande qualité. J'ai rejoint aussi, à cette époque, le groupe issu de la CFC qui était chargé de trier le répertoire monastique (Trirem<sup>5</sup>) afin de sélectionner ce qui était valable et publiable dans le foisonnement des productions musicales de ces années d'intense créativité liturgique qui ont suivi la fin du Concile Vatican II – les

choses se sont largement tassées depuis.

Je retiens de cette expérience que pour écrire des pièces de musique dans le domaine particulier de la liturgie monastique, il faut avoir une fréquentation et une compréhension des spécificités de celle-ci. Ajoutons-y une bonne

---

<sup>5</sup> Entre 1976 et 2017, sur 1586 œuvres répertoriées, la musique de 142 pièces est attribuée à J. Audebert et F.J. Audebert. Ndlr

sensibilité à la langue française avec son rythme et sa musicalité propres. Savoir aussi prendre la mesure du public concerné, avec ses habitudes et ses possibilités – un chœur de moines ou de moniales n'est pas une chorale de concert. Ne pas manquer de technique (ou d'idées ?) pour conduire une mélodie et son harmonisation éventuelle, etc. Reste – ou restera – ce qui résistera à l'usure du temps et des usages ! Soit quelques pièces qui seront peut-être reçues comme appartenant au patrimoine de la liturgie monastique française et dont on pourra aller jusqu'à oublier le nom de leur « compositeur ». ■

Père Jacques Audebert,  
Abbaye de Fleury

711

### Quelle est celle-ci qui monte ?

T : CFC (Sr Marie-Pierre)  
M : Fr. J. AUDEBERT  
TRIREM 84-25



*secret, bien vocal et en éclairant progressivement.* (pour l'Assomption)

- 1 - Quelle est celle-ci qui mon — te à l'orient des cieux nouveaux ,
- 2 - Nul n'a vu passer les an — ges qui l'ont prise à no — tre nuit .
- 3 - L'ombre maintenant rayon — ne des clartés du pa - ra - dis .
- 4 - Dieu t'a couronnée d'étoi — les et tu brilles sur le temps .
- 5 - Toi qui resplendis de gloi — re à l'orient du dernier jour ,

- 1 - comme une aube sur le mon — de, comme une joie pour son Dieu,
- 2 - Mais leur hymne de louan — ge, nous dit ton nom, ô Ma - rie ,
- 3 - Tu a - ché - ves ton ex - o — de, sous le soleil de l'é - té .
- 4 - Ta vic - toi - re nous dévoi — le, l'ul - time échec de la mort .
- 5 - devant Dieu garde mémoi — re, de cette terre où l'on meurt ;

- 1 - Femme baptisée dans le feu et le souf - fle d'en - haut ?
- 2 - Femme que ton Fils a béni et qui mon - te vers lui .
- 3 - Femme dont le cœur a gardé la Pa - ro - le de Vie .
- 4 - Femme glori - fiée dans ton corps où prit chair le Vi - vant .
- 5 - Femme tant priée des pécheurs, in - ter - cè - de pour nous .

<sup>6</sup> Ces informations recueillies notamment sur <http://www.cfc-liturgie.fr> et <https://secli.ccf.fr/> et actualisent en partie l'article paru en octobre 2014 dans *Les Amis des Monastères* (n°180) qui présentait plusieurs organismes au service des monastères.

<sup>7</sup> Composée de moines et de moniales.

## Interlude II - Quelques repères

**Répertoire, éditer.** Quelques sigles ayant surgi au gré des dernières lignes mélodiques de l'article du Frère Jacques Audibert, il peut être utile d'en rappeler les clefs de lecture<sup>6</sup>. Les lecteurs ont pu le découvrir, c'est toute une organisation qui encadre la musique liturgique dans les monastères.

### La CFC - Commission francophone cistercienne de liturgie

Commission monastique mixte<sup>7</sup> inter-Ordres, initiée à la suite de Vatican II, par les cisterciens de la stricte observance – d'où le nom qu'elle porte encore aujourd'hui – pour la mise au point des rites et des livres liturgiques et accompagner leur application dans les communautés monastiques de la zone linguistique. Les chants et la musique sont l'un de ses trois principaux domaines d'intervention. *Pour en savoir plus : <http://www.cfc-liturgie.fr>*

### Trirem - Tri du répertoire monastique

Association loi 1901, son comité de lectures des compositions destinées aux monastères réunit deux ou trois fois par an des musiciens professionnels et des moines et moniales compétents, responsables du chant dans leurs monastères. Les musiques retenues sont diffusées par le Bulletin Trirem, éditées par Kinnor (voir ci-dessous). Depuis 1976, les tables de Trirem répertorient les œuvres selon la nomenclature suivante : TITRE/TEXTE/MUSIQUE/GENRE/ANNÉE LITURGIQUE/UTILISATION/COTE/N° TRIREM et sont régulièrement mises à jour. Dans la cote de ces fiches les deux premiers chiffres indiquent l'année de leur publication. *Contact TRIREM – Frère. Hubert - Abbaye de la Pierre-qui-Vire - 89630 Saint Léger Vauban. email : [fhubert@apqv.fr](mailto:fhubert@apqv.fr)*

### Editions Kinnor

Maison d'édition de la CFC, Kinnor édite les musiques retenues par Trirem. Elle a son propre comité de lecture et édite d'autres textes que ceux de la CFC, et d'autres musiques que celles retenues par Trirem. *Adresse email : [kinnor@wanadoo.fr](mailto:kinnor@wanadoo.fr)*

Quant aux musiques sur les textes de la CFC, elles peuvent être éditées par un certain nombre d'autres éditeurs membres du SECLI (voir ci-dessous) : Europart, Ateliers du Fresne, Bayard liturgie, Voix Nouvelles... et pour des chants anciens la SODEC dont KINNOR a pris la suite.

### SECLI - Secrétariat des Éditeurs de Chants Liturgiques.

Groupement d'intérêt économique créé en 1991 par sept éditeurs et le SNPLS (voir ci-dessous CNPL) pour gérer : les droits de reproduction par photocopie (à l'exclusion des droits commerciaux). Le SECLI gère aussi des droits de reproduction commerciale, pour les œuvres que les éditeurs veulent lui confier. Son fichier est continuellement mis à jour.

*Contact : SECLI – Abbaye Sainte Scholastique - 81110 Dougnyne  
Tél. / Fax : 05 63 50 10 38 - [secli@secli.ccf.fr](mailto:secli@secli.ccf.fr) - <https://secli.ccf.fr/>*

### © CNPL

Le CNPL (Centre National de Pastorale Liturgique) est devenu le SNPLS, Service national de pastorale liturgique et sacramentelle, mais le nom du © qu'il donne n'a pas changé : ©CNPL. Les textes qui ont ce © peuvent faire l'objet de diverses musiques. Il en est de même des textes de la CFC et de ceux de divers auteurs associés à la CFC. *Pour en savoir plus : <https://liturgie.catholique.fr/>*

## Côté facture

**Si les instruments de musique sont légion, certains d'entre eux s'imposent comme les accompagnateurs incontournables des offices religieux en Occident. On pense immédiatement aux orgues dont nous observerons deux « spécimens ». Auparavant, nous avons choisi de nous intéresser à un instrument portatif original, dont le nom est, à lui seul, une louange à la Création.**

© Abbaye Saint-Benoît d'En-Calcat



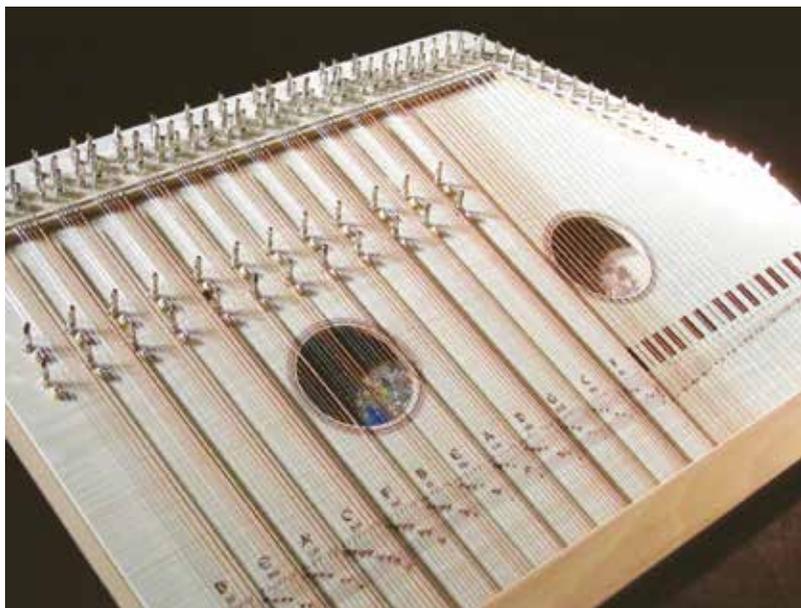
### **Tendre les cordes d'un instrument nouveau. Le psaltérion d'En Calcat**

**Il était une fois.** Les origines du psaltérion d'En Calcat sont étroitement liées à la réforme liturgique qui a suivi le Concile Vatican II. Dans les années 1970, le père abbé Dominique confia au frère Patrice, alors maître de chœur en communauté, la mission de faire travailler le nouveau répertoire de chants en français qui devait succéder

au chant grégorien, et cela dans une grande partie des communautés monastiques.

**Le thème.** Au cours de l'une des sessions de formation, une religieuse vint un jour vers le frère Patrice et lui apporta un instrument inconnu : une cithare folklorique allemande, qui contenait 6 accords majeurs de 4 cordes (6/4). Certaines messes télévisées du dimanche montraient ce type de cithare accompagnant le psaume. Malheureusement, malgré le fait que ces diffusions faisaient connaître l'instrument, les communautés ne pouvaient guère l'utiliser, à cause du nombre limité d'accords, excepté pour les morceaux de méditation.

**Les variations.** Un jour, une réunion de religieux se tint à l'abbaye de Ligugé ; il s'agissait de discuter de l'intérêt de la cithare pour la liturgie. Comment l'utiliser et la développer dans les communautés ? Deux pistes se profilaient : augmenter le nombre d'accords ; c'est ce que fit l'abbaye du Mont des Cats en mettant au point la cithare Kinnor, qui comprenait 19 accords (12 majeurs et 7 mineurs). L'autre solution consistait à doubler les accords majeurs de la cithare 6/4.



© Abbaye Saint-Benoît d'En-Calcat

C'est à partir de ce moment-là que le frère Patrice eut l'idée, avec l'aide d'autres frères, de superposer deux cithares, puis de les coller entre elles, afin de pouvoir disposer des 12 accords majeurs, et accompagner ainsi dans les différentes tonalités. Pour les accords mineurs, on trouva un jour une astuce : un levier qui permettrait de faire varier la tierce d'un demi-ton, faisant passer ainsi l'accord de majeur en mineur.

Le collage des cithares allemandes étant difficile à réaliser, les frères trouvèrent vite qu'il serait plus judicieux de concevoir eux-mêmes une caisse de cithare. Après quelques années, devant le nombre croissant de commandes, un menuisier de la région les aida à faire ce travail, et cela jusqu'à aujourd'hui.

**L'œuvre.** En parallèle de ce travail, Maguy Gérentet<sup>1</sup> mit tout son talent à faire connaître le nouvel instrument grâce aux sessions qu'elle organisait tous les ans à En Calcat. Les frères appelèrent donc cet instrument « psaltérion », comme pour rappeler celui qu'utilisait le roi David quand celui-ci chantait les « psaumes » (psalmoi). Un nouvel instrument voyait le jour, qui avait pour but de permettre d'accompagner le chant de l'office, composé essentiellement de psaumes.

---

<sup>1</sup> Musicienne professionnelle non-voyante, Maguy Gérentet est la spécialiste internationalement reconnue de la cithare dite « à accords », à laquelle elle se consacre depuis 1986 au travers des compositions, transcriptions, enseignement, enregistrements, et en tant qu'interprète concertiste. Son répertoire s'étend de la musique classique, à la musique folklorique et à la musique sacrée.

Le psaltérion connut différentes formes, et peu à peu les manœuvres du montage s'affinèrent. Aujourd'hui, après bien des tâtonnements et des modifications de toutes sortes, l'instrument a pris sa forme de croisière, même s'il continue d'évoluer à travers la recherche de prototypes permettant d'améliorer la sonorité et la légèreté de l'instrument.

**Rayonnement de l'œuvre.** En bientôt 40 ans, l'atelier a produit plus de 5 000 psaltériens qui ont été vendus dans le monde entier. Désormais, les communautés qui chantent en français ont pratiquement toutes un instrument. C'est désormais depuis l'Espagne, l'Italie et la Pologne que les commandes continuent de venir, mais de façon moins spectaculaire qu'autrefois. Depuis déjà plusieurs années, des laïcs accompagnent aussi avec le psaltérion. L'instrument, que le frère Patrice avait conçu spécialement pour l'usage liturgique, a depuis toujours été également utilisé pour jouer des morceaux.

Le psaltérion, qui fait partie de la famille des cithares, a réussi à s'introduire dans tous les milieux, qu'ils soient chrétiens ou non, et à faire passer quelque chose de la beauté divine, celle qui peut toucher les oreilles et les cœurs en profondeur. ■

*Frère Columba  
Abbaye Saint-Benoît d'En Calcat*

Sodec-Cithares - 81110 Dourgne - [www.encalcat.com](http://www.encalcat.com)





## Restaurer la sonorité. L'orgue Parisot de l'Abbaye de Mondaye



© Abbaye Saint-Benoît d'En-Calcat

**Il trône au fond de l'Église abbatiale de Mondaye**, l'orgue du facteur lorrain Claude Parisot, érigé en 1742. Si la communauté peut aujourd'hui se vanter de posséder un instrument français classique, c'est tout sauf naturel. Laissé indemne à la Révolution, on sait qu'au début du XIX<sup>e</sup> siècle, la paroisse de la Trinité de Cherbourg voulait le racheter, on ignore pourquoi ce projet n'aboutit jamais.

Puis, ce fut le XX<sup>e</sup> siècle. L'orgue fut plusieurs fois restauré selon l'air du temps, désavantageusement. L'orgue tel qu'il avait été à l'origine n'était plus vraiment le même, mais répondait à l'esthétique néoclassique des années 1960.

Enfin 2004, on décida une restauration complète de l'orgue, en vue de lui redonner si possible sa sonorité d'origine. Heureusement, quelques jeux de

---

<sup>2</sup> Le nom des Parisot, oncle et neveux, est bien connu dans le milieu de la facture d'orgues à la veille de la Révolution. Originaire de Lorraine, la dynastie a surtout œuvré dans l'ouest de la France. Claude Parisot, né vers 1704, à Étain en Lorraine, est apprenti chez le facteur lorrain Christophe Mouchere, lorsque celui-ci construit vers 1719 l'orgue de l'église paroissiale d'Étain. Claude Parisot aurait travaillé ensuite chez les facteurs d'orgues Louis-Alexandre et Jean-Baptiste-Simon Clicquot. Sources : MUSEFREM - Base de données prosopographique des musiciens d'Église en 1790 et Jean-Gildas Marquer, *Orgues en France et dans le monde*.

Parisot subsistent toujours (soit en entier, soit partiellement), et on examina les orgues que Parisot avait construites à Falaise (14) et à Coutances (50), donc à proximité. Sagement, les facteurs d'orgue firent le choix de laisser un 16' à la pédale (plutôt inhabituel du XVIII<sup>e</sup> siècle en France) pour faciliter l'accompagnement des chants.

Treize ans après, un nouveau relevage s'imposait, à cause du temps et des conditions climatiques dans l'Église. Pendant l'été 2017, l'orgue fut entièrement dépoussiéré sur place et réharmonisé. Le tempérament inégal fut nettement adouci par rapport à celui de 2004.

Le résultat est plus que convaincant. La communauté des Prémontrés peut se vanter de posséder en ses murs un excellent instrument, bien loin d'être ordinaire. Le dépoussiérage a donné à l'orgue une nouvelle puissance qui remplit bien l'église sans assourdir l'auditoire. La réharmonisation donne à cet instrument la possibilité d'élargir le répertoire. Certes, il est principalement conçu pour la musique française, mais les compositeurs baroques allemands, italiens, anglais y trouvent leur place. Et même certaines œuvres romantiques voire modernes se sentent bien sur cet instrument.

Souhaitons que la qualité et la beauté tant optique qu'acoustique de l'instrument accompagne pendant longtemps les frères, les fidèles, les retraitants et tous ceux qui passent dans cette église. *Soli Deo Gloria* !<sup>3</sup> ■

Père François-Marie Humann  
Abbé de Mondaye

Abbaye Saint-Martin de Mondaye - 14250 Juaye-Mondaye  
[www.mondaye.com](http://www.mondaye.com)

*Ndlr.* C'est à la demande du père Louis-Joseph Reusse, abbé de Mondaye, lui aussi lorrain, que Claude Parisot vient édifier l'orgue de l'église abbatiale de Mondaye. Cet ouvrage lui assure une grande renommée, qui lui vaut de construire d'autres instruments en Basse-Normandie, à la cathédrale de Sées, puis à l'église Notre-Dame de Guibray à Falaise. Le monumental buffet de l'orgue de Mondaye a été sculpté en chêne de Jupilles par l'artiste flamand Melchior Verly, sur un dessin du peintre Jean Restout, dont l'oncle Eustache Restout était chanoine de l'Abbaye de Mondaye. C'est au Père Eustache Restout que l'on doit non seulement les plans de la nouvelle église, mais aussi les peintures et le mobilier. Le grand orgue est comme l'achèvement de cet ensemble religieux unique en France.

Source : Jean-Gildas Marquer, *Orgues en France et dans le monde*. <http://orguesfrance.com>

<sup>3</sup> Cet article est basé sur Marc Leroy (dir.), *Le Grand Orgue de l'Abbaye de Mondaye en Normandie, Histoire et Restaurations (1740-1004)*, publié en 2004 à l'occasion de la restauration de l'orgue.



## Construire.

### Le nouvel orgue de l'Abbaye Sainte-Anne de Kergonan

Le 25 septembre 2016, une cérémonie inhabituelle résonne dans l'abbatiale de Kergonan. Le célébrant interpelle : « *Éveille-toi, orgue, instrument sacré ! Entonne la louange de Dieu, notre Créateur et notre Père !* ». L'assemblée nombreuse réunie pour l'occasion entend alors, comme un murmure venu du lointain, une longue mélodie d'abord presque indistincte, puis toujours plus précise et prenante, qui surprend par la puissance progressive qu'elle déploie jusqu'à un fortissimo éclatant. Encore d'autres invocations, et toute la gamme expressive de l'orgue, béni à l'instant et achevé seulement quelques semaines auparavant, est convoquée pour éclairer tour à tour chacun des mystères de la foi : « *Orgue, instrument sacré, chante l'Esprit Saint qui anime nos vies du souffle de Dieu !* ».

Depuis ce jour, les moines de Kergonan se laissent porter au quotidien par le chant de cet « instrument sacré » qui ne manque, certes, ni de souffle ni de personnalité !

**Une harmonie de tempéraments.** Conçus par un facteur d'orgues qui a lui-même du tempérament, ses 28 jeux (avec ses « Anches » variées et ses



Harmonisation © Abbaye Sainte-Anne de Kergonan



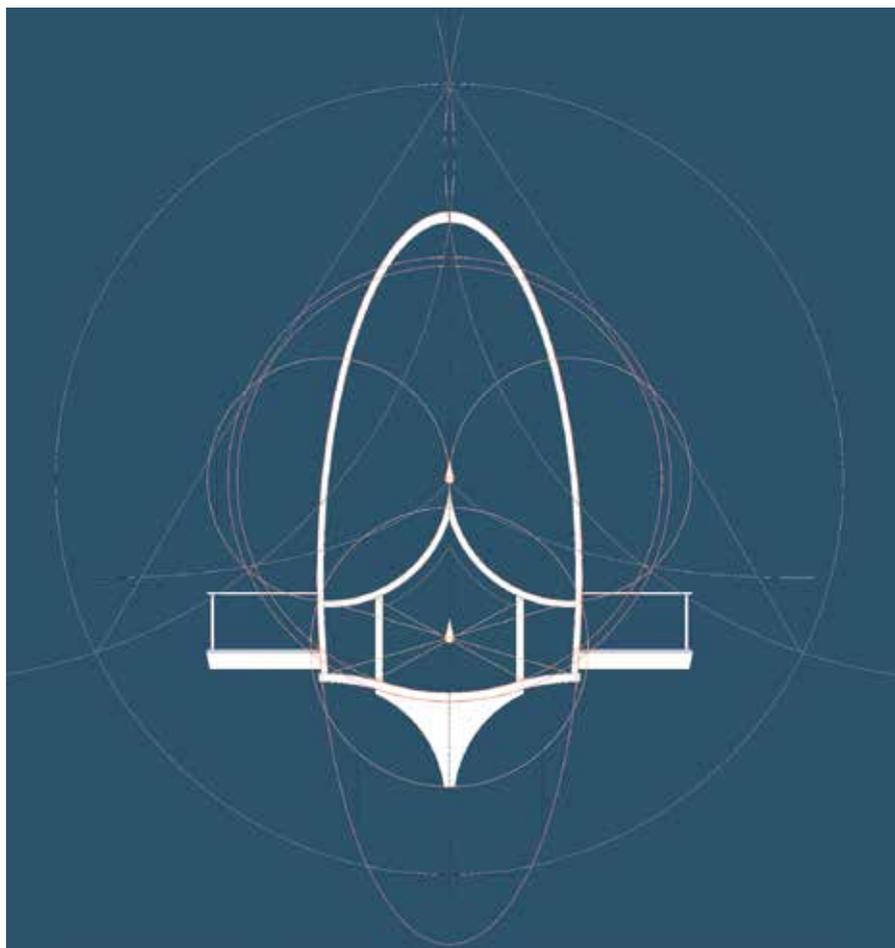
Jean-François Dupont et deux de ses co-équipiers  
© Abbaye Sainte-Anne de Kergonan

« Principaux » bien timbrés, à la façon des orgues baroques d'Allemagne du nord) sont là pour affirmer une présence, mais qui n'est pas d'abord celle de la puissance sonore, encore moins du bruit tapageur. La petite flûte aigüe à elle seule vous en convainc aisément : son chant est si expressif ! Si elle est là, dans son registre propre, ce n'est pas pour se laisser réduire à un banal fond sonore, mais pour être entendue, pour vous rejoindre, pour parler à votre âme, toucher votre cœur. La présence de l'orgue se veut servante d'une parole intérieure, un peu à la façon du chant grégorien avec qui elle dialogue, eux dont les mélismes dilatent les mots mêmes de la Parole de Dieu.

**Une longue attente.** La conscience de la nécessité, dans leur liturgie, d'une « parole musicale » qui prolonge, au-delà des mots, l'élan mystique du cœur et celui de la prière liturgique de l'Église, n'a jamais fait défaut aux moines. À Saint-Anne de Kergonan, qui fut longtemps un tout petit monastère dans des constructions inachevées, l'orgue, même dans des conditions de réelle pauvreté, a toujours trouvé sa place. Lorsqu'il fut enfin possible d'édifier l'église abbatiale, dans les années 1970, une vaste tribune y fut prévue pour des grandes orgues. Faute de moyens, on y installa provisoirement l'orgue de salon de l'ancien oratoire. Or, le provisoire dura... quarante ans, le temps biblique des grandes gestations à la fois pénitentielles et pleines de rêves de terres promises...

En 2012, après plusieurs projets restés aussi inaccessibles que la terre de Canaan pour Moïse, les moines découvrirent les magnifiques réalisations du facteur d'orgue normand Jean-François Dupont : Saint-André de Caen, l'Abbaye de Lessay... L'enthousiasme provoqué par cette rencontre a permis de se lancer dans le projet un peu fou de construire, enfin, et sans en avoir le premier sous, un instrument entièrement neuf qui correspondrait à la fois à l'édifice et au climat spirituel voulu pour les offices à Kergonan.

Des amis organistes se mobilisèrent pour organiser des concerts au profit du futur orgue, des abbayes se prêtèrent à les accueillir, des mécènes se présentèrent, des expositions furent organisées, des articles diffusés... L'audace paya, et l'orgue put être installé après deux ans et demi de construction dans

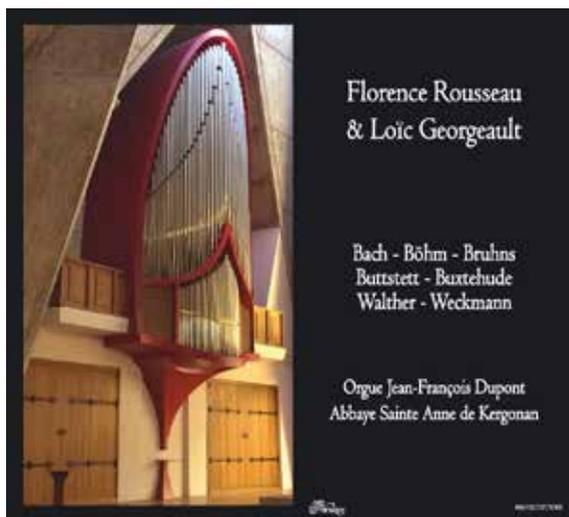


Cercles de construction du buffet de l'orgue de Kergonan © Abbaye Sainte-Anne de Kergonan

les ateliers de Jean-François Dupont et de ses collègues Emmanuel Foyer et Christophe Leprou – sans oublier son ami architecte Henri Hémon qui a conçu le buffet s’inscrivant admirablement dans l’architecture moderne du lieu tout en adoucissant les lignes et en égayant la grise uniformité de son béton.

Loïc Georgeault et Florence Rousseau, organistes de la cathédrale de Rennes, ont enregistré le disque compact inaugural, et la réception enthousiaste du nouvel instrument par le milieu artistique a illustré la manière dont la recherche de la qualité liturgique peut être source d’une rencontre féconde entre foi et culture. ■

*Frère François d’Assise<sup>4</sup>*  
*Abbaye Sainte-Anne de Kergonan*



Edition et réalisation  
Art & Musique  
10, rue Belle Poignée  
49100 Angers  
Diffusion de l’Abbaye  
Sainte-Anne de Kergonan

Sainte-Anne de Kergonan - 56340 Plouharnel - [www.kergonan.org](http://www.kergonan.org)

---

<sup>4</sup> La rédaction remercie Frère François d’Assise de sa participation à ce numéro, tout absorbé qu’il était, entre autres, par la préparation de son ordination sacerdotale, le 29 juin dernier à l’abbaye de Kergonan.

## Postlude en point d'orgue

Faute de place, nous ne pouvons développer d'autres usages instrumentaux de l'accompagnement des offices – nous pensons notamment à la cithare, au balafon, à la kora aussi, cet instrument d'origine mandingue qui combine la facture de la harpe et le luth sur une amplitude de trois octaves, rendu célèbre, entre autres, par le frère Dominique Catta à l'abbaye de Keur Moussa<sup>5</sup>.

En 1964, une kora traditionnelle est offerte à la communauté. Les moines conçoivent alors la première kora en clefs de bois et de nouvelles méthodes pour l'enseignement de cet instrument traditionnel et frère Dominique Catta compose des pièces spécifiques, notamment destinées à l'accompagnement des chants communautaires.

Pour son œuvre liturgique originale, la communauté a reçu le prix international de musique Albert Schweitzer, en mars 1993, à l'Université de Wilmington en Caroline du Nord aux USA. En novembre 2004, au Vatican, dans la salle du Synode, à la demande du Pape Jean Paul II, Monseigneur Sandri, représentant du Saint-Père, a remis au Père Abbé le prix des Académies Pontificales.

Enfin le Frère Dominique Catta a été élevé en 2016, par le Sénégal, au rang de Trésor Humain Vivant, titre reconnu par l'UNESCO<sup>6</sup>.

Écoutez le dernier morceau du Père Dominique Catta à l'église abbatiale le dimanche 10 mai 2015 sur [www.youtube.com/watch?v=3KVGfxr666U](http://www.youtube.com/watch?v=3KVGfxr666U), une vidéo publiée par Keur Moussa, le 30 août 2018, peu après son décès survenu à Dakar le samedi 18 août à l'âge de 92 ans. Beaucoup d'autres offices célébrés à Keur Moussa sont disponibles sur le site de l'abbaye.



**Grâce aux frères et aux sœurs d'au-delà des mers – ceux partis fonder un monastère comme ceux touchés par la grâce de l'élection sur le lieu même de leurs origines – il y aurait beaucoup à dire sur la contribution de ces instruments à l'inculturation, sur les enrichissements liturgiques engendrés... Certains ouvrages cités à la rubrique *Notes de lecture* pourront en ouvrir la voie et donner à entendre aux cœurs à l'écoute. ■**

<sup>5</sup> la Fondation de Saint-Pierre de Solesmes (*voir en introduction*).

<sup>6</sup> [www.abbaye-keur-moussa.org](http://www.abbaye-keur-moussa.org)

## Création artisanale, création artistique et propriété intellectuelle,

par **Gérard Ganvert**

Vous êtes artisan ou artiste créateur/créatrice : écrivain, poète, peintre, sculpteur, compositeur, calligraphe, photographe, vidéaste, sérigraphie, tisserand, dentelière, ébéniste, émailleur, viticulteur/brasseur, apiculteur... , alors sachez que votre activité créative est prise en compte et défendue – depuis 1777 et l'action de Beaumarchais<sup>2</sup> ! – par un domaine du droit, celui de la *propriété intellectuelle*.

L'objet du présent article est de vous mouvoir avec facilité dans ce domaine : qu'est-ce que la *propriété intellectuelle*, qu'appelle-t-on *inventeur*, *auteur*, *droit d'auteur* et *droits voisins du droit d'auteur* ; comment fonctionne la *gestion collective* ou *individuelle* desdits droits ; quels sont les différents moyens de protéger son travail avant sa révélation à un public ; etc. Nous espérons que vos éventuelles interrogations pourront y trouver réponse.

### 1. La propriété intellectuelle : de quoi s'agit-il ?

La propriété intellectuelle est un domaine du droit français qui rassemble deux parties : la *propriété industrielle* d'une part et la *propriété littéraire et artistique* d'autre part.

- La *propriété industrielle* vise à protéger – notamment contre la contrefaçon – les marques, les indications géographiques, les brevets d'invention, les plans, les dessins (en deux dimensions), les modèles (en trois dimensions), les cartes...

On parle d'*inventeur* pour une invention brevetable, mais aussi pour le créateur d'une marque commerciale.

---

<sup>1</sup> Chargé d'enseignement à l'Université de Versailles-Saint-Quentin, ancien professeur associé à la Sorbonne, ancien inspecteur de la SEAM (*Société des Éditeurs et Auteurs de Musique*), musicien, docteur en histoire de la musique et musicologie, habilité à diriger les recherches.

<sup>2</sup> Pierre-Augustin Caron de Beaumarchais (1732-1799), écrivain, dramaturge, musicien, homme d'affaires, à l'origine de la première loi relative au droit d'auteur et fondateur de la première société d'auteurs (actuelle SACD / *Société des Auteurs et Compositeurs Dramatiques*).

Les dessins et modèles – créations à la fois industrielles et artistiques – peuvent relever tant de la propriété industrielle que de la propriété littéraire et artistique.

- La *propriété littéraire et artistique* traite des « œuvres de l'esprit » et établit la notion d'auteur (il s'agit exclusivement d'une personne physique en droit français), installant de ce fait les notions de « droit d'auteur » et de « droits voisins du droit d'auteur ».

## 2. Où se trouve la réglementation ?

En France, les textes relatifs à la propriété intellectuelle se trouvent rassemblés dans le *code de la propriété intellectuelle*<sup>3</sup> (CPI). Ce code présente l'ensemble des textes normatifs en relation avec ce domaine. Il s'agit de la mise en forme harmonisée des textes législatifs de droit français (les lois, décrets et arrêtés), des textes du droit communautaire (les directives transposées et les règlements européens) et ceux du droit international (les conventions internationales).

## 3. Quelles sont les formes d'expression traditionnelles des inventeurs et créateurs prises en compte par le droit ?

La propriété intellectuelle prend en compte les différentes formes d'expression suivantes (la liste n'est pas exhaustive) :

- les œuvres orales<sup>4</sup>,
- les œuvres littéraires<sup>5</sup>,
- les écrits scientifiques,
- les œuvres dramatiques et musicales<sup>6</sup>,
- les œuvres figuratives<sup>7</sup>,
- les œuvres publicitaires<sup>8</sup>,

<sup>3</sup> Aujourd'hui, ces textes sont facilement consultables sur le site web : [legifrance.gouv.fr](http://legifrance.gouv.fr).

<sup>4</sup> Discours, cours, entretiens et interviews...

<sup>5</sup> Écrits littéraires et autres écrits (catalogues, guides, brochures, almanachs, notices, formulaires), enseignement, presse, traductions, anthologies, archives, parodies et pastiches.

<sup>6</sup> Pièces de théâtre, mises en scène, créations visuelles, ballets, pantomimes, numéros de cirque, œuvres musicales (compositions instrumentales et vocales, opéras...)...

<sup>7</sup> Dessins, sculptures, peintures, gravures, figurines et personnages, marionnettes, dessins utilitaires, travaux d'architectes, plans, cartes, caractères typographiques, vêtements, objets utilitaires, instruments de musique, jouets, meubles.

<sup>8</sup> Marques, messages, graphismes, logos, indications géographiques, vitrines, étalages.

<sup>9</sup> Titres, personnages, pseudonymes.

- les éléments d’identification<sup>9</sup>,
- les œuvres audiovisuelles<sup>10</sup>,
- les œuvres photographiques,
- les enregistrements analogiques ou numériques,
- les présentations de l’information<sup>11</sup>,
- les créations informatiques<sup>12</sup>.

#### 4. La propriété industrielle

En principe, l’inventeur d’une création technique, de créations ornementales ou de signes distinctifs, acquiert des droits de *propriété industrielle* par un dépôt effectué auprès d’un organisme *ad hoc* : en France, il s’agit de l’INPI<sup>13</sup> (*Institut national de la propriété industrielle*) ; au niveau international, il s’agit de l’OMPI<sup>14</sup> (*Organisation mondiale de la propriété intellectuelle*). C’est par exemple le cas pour les brevets, les dessins, les modèles, les marques ou les indications géographiques. L’inventeur peut aussi faire un dépôt auprès d’un officier ministériel (notaire, commissaire-priseur judiciaire, huissier de justice...) ou d’un avocat.

Dans certains cas, lorsqu’il s’agit de noms commerciaux ou d’enseignes, ces droits peuvent aussi être acquis par l’usage.

Pour terminer, un titre de propriété industrielle permet au créateur de bénéficier d’un monopole d’exploitation sur sa marque ou son invention pendant une durée déterminée (voir infra, le § 8).

#### 5. Qu’est-ce que le droit d’auteur ?

En matière de *propriété littéraire et artistique*, l’auteur d’une œuvre de l’esprit bénéficie, quant à lui, de droits qui lui sont reconnus par la loi, sans formalité, du fait même de la création de l’œuvre qui se doit d’être originale. Résumés sous la notion de *droit(s) d’auteur*, les droits

<sup>10</sup> Cinéma, vidéo, radio, télévision...

<sup>11</sup> Dictionnaires, annuaires, bases de données, abstracts et résumés, catalogues, sites web...

<sup>12</sup> Les logiciels...

<sup>13</sup> Établissement public à caractère administratif – EPA – placé sous la tutelle du ministère de l’Économie, de l’Industrie et du Numérique. Site : [www.inpi.fr](http://www.inpi.fr)

<sup>14</sup> En anglais WIPO (World Intellectual Property Organization). Institution spécialisée de l’*Organisation des Nations Unies*, créée en 1967, qui comprend 192 États membres. Site : [www.wipo.int/portal/fr/](http://www.wipo.int/portal/fr/)

reconnus à un auteur sont de deux sortes :

- le *droit moral* (dimension *intellectuelle* du droit d’auteur),
- le *droit patrimonial* ou *droits patrimoniaux* (dimension *économique* du droit d’auteur).

Le *droit moral* est *perpétuel* (reconnu sans limite dans le temps), *inaliénable* (qui ne peut être aliéné, cédé ou vendu) et *imprescriptible* (qui ne peut être supprimé ou enlevé par l’application d’un délai prescriptif).

En premier lieu, ce droit moral consacre la *paternité* d’un auteur sur son œuvre<sup>15</sup>. Il accorde également à l’auteur le *droit de divulguer* ou non ladite œuvre, ainsi que son *droit au repentir* et son *droit à faire respecter l’intégrité* de son œuvre.

Le droit moral est l’élément qui permet de distinguer le droit d’auteur « à la Française » (droit moral fort), en vigueur dans les pays de droit civil (droit romano-civiliste), du *copyright*<sup>16</sup> anglo-saxon (droit moral faible), en vigueur dans les pays de *common law* (pays de droit jurisprudentiel + lois votées)<sup>17</sup>.

De son côté, le *droit patrimonial* entérine, lui, une notion économique, celle de *redevance proportionnelle à l’exploitation d’une œuvre* (redevance d’exploitation qui permet à l’auteur de percevoir des *royalties*), contrepartie financière acquittée par l’utilisateur d’une œuvre protégée, pour les deux seuls types possibles de l’exploitation de cette dernière : sa *représentation* (droit de représentation, reconnu depuis la loi de 1791) ; sa *reproduction* (droit de reproduction, reconnu depuis la loi de 1793). Ce droit est un droit d’exploitation *exclusif*<sup>18</sup>.

Notons que, contrairement à un interprète qui peut percevoir immédiatement un cachet pour son interprétation (en plus de ses *droits voisins*, voir *infra*, le § 6, suivant), les *royalties* perçues par un auteur représentent son *unique rémunération*, en général très décalée dans le temps.

En ce qui concerne les artistes plasticiens, il existe un droit spécifique supplémentaire : le *droit de suite*, qui permet à l’auteur – ou aux ayants

<sup>15</sup> *Notre-Dame de Paris* (publié en 1831) est – et sera toujours – un roman historique de Victor Hugo [1802-1885] ; le *Boléro* (composé et créé en 1928) est – et sera toujours – reconnu comme l’œuvre du compositeur Maurice Ravel [1875-1937]...

<sup>16</sup> Le *copyright* relève davantage d’une logique économique.

<sup>17</sup> *Common law* : système juridique issu du droit anglais, implanté principalement dans les pays du Commonwealth et aux États-Unis.

<sup>18</sup> Attaché à la personne de l’auteur.

droit de l'auteur – d'une œuvre graphique ou plastique originale, de percevoir un pourcentage du prix lors des reventes successives de ladite œuvre par un professionnel du marché de l'art (vendeur, acheteur ou intermédiaire) (article L. 122-8 du *CPI*).

En résumé, le droit d'auteur :

- favorise la production de biens intellectuels,
- autorise la maîtrise et le contrôle des auteurs sur leurs œuvres,
- permet d'assurer la rémunération des auteurs.

## 6. Les droits voisins du droit d'auteur : de quoi s'agit-il ?

Les *droits voisins du droit d'auteur* sont ceux qui s'appliquent aux « vecteurs » de valorisation ou de réalisation d'une œuvre de l'esprit. Il s'agit des droits reconnus :

- aux *artistes-interprètes* (article L. 212-1 du *CPI*) : la loi précise qu'il s'agit des personnes qui représentent, chantent, récitent, déclament, jouent ou exécutent de toute autre manière une œuvre littéraire ou artistique, un numéro de variétés, de cirque ou de marionnettes. Ce droit est tout à la fois moral et patrimonial (articles L. 212-1 à 11 du *CPI*) ;
- aux *producteurs* de phonogrammes<sup>19</sup> et de vidéogrammes<sup>20</sup> (droit patrimonial d'exploitation),
- aux entreprises de *communication audiovisuelle*<sup>21</sup> (droit patrimonial d'exploitation).

## 7. Comment les droits d'auteur sont-ils gérés ?

L'aspect patrimonial – la dimension économique – du droit d'auteur et des droits voisins du droit d'auteur est géré par le secteur de la *gestion collective* ou *individuelle* : en France, la *gestion collective* est le domaine d'action de vingt-six sociétés civiles, les *SPRD* (*sociétés de perceptions et de*

<sup>19</sup> Personnes physiques ou morales qui ont l'initiative et la responsabilité de la première fixation d'une séquence de son. Article L. 213-1 du *CPI*.

<sup>20</sup> Personnes physiques ou morales qui ont l'initiative et la responsabilité de la première fixation d'une séquence d'images sonorisées ou non. Article L. 215-1 du *CPI*.

<sup>21</sup> Dans le cas de la reproduction de leurs programmes, ainsi que de la mise à disposition du public de ceux-ci par vente, louage ou échange, leur télédiffusion et leur communication au public dans un lieu soumis à droit d'entrée. Articles L. 216-1 et 2 du *CPI*.

<sup>22</sup> C'est par exemple le cas pour Picasso (plasticien) ou Saint-Exupéry (écrivain), dont la gestion des droits ne passe pas par une *SPRD*, mais par la succession Picasso (*Indivision Picasso*), ou par la succession Saint Exupéry – d'Agay (*Société Civile pour l'Œuvre et la Mémoire d'Antoine de Saint Exupéry*).

*répartition des droits*).

La gestion *individuelle* est, elle, la prise en charge directe par les ayants droit – ou ayants cause – d’un auteur de la gestion des droits dudit auteur<sup>22</sup>.

Ainsi, les sociétés de gestion collective remplissent-elles deux rôles principaux :

- elles administrent le droit d’auteur et les droits voisins du droit d’auteur dans l’intérêt et au nom des titulaires de ces droits ;
- elles autorisent et gèrent certaines utilisations des œuvres protégées constitutives de leurs répertoires.

Parmi les *SPRD* les plus connues, on reconnaîtra :

- En matière de gestion du droit d’auteur : la *SACD* (*Société des Auteurs et Compositeurs Dramatiques*, créée en 1777) ; la *SGDL* (*Société des Gens de Lettre*, créée en 1828) ; la *SACEM* (*Société des Auteurs, Compositeurs et Éditeurs de Musique*, créée en 1851) ; l’*ADAGP* (*Société des Auteurs dans les Arts graphiques et Plastiques*, créée en 1953)... ;
- En matière de gestion des droits voisins : l’*ADAMI* (*Société civile pour l’administration des droits des artistes et musiciens interprètes*, créée en 1955) ; la *SPEDIDAM* (*Société de perception et de distribution des droits des artistes-interprètes de la musique et de la danse*, créée en 1959) ; la *SCPP* (*Société Civile des Producteurs Phonographiques*, créée en 1985) ; la *SPPF* (*Société civile des Producteurs de Phonogrammes en France*, créée en 1985)...

Certains droits sont soumis à un secteur de *gestion collective obligatoire*. On parle alors de *licence légale* : la loi exige d’un auteur qu’il ne s’oppose pas à certaines utilisations de son œuvre, mais en contrepartie, elle lui permet de percevoir une redevance de droit d’auteur, acquittée par l’utilisateur. C’est le cas pour la reprographie d’œuvres protégées (photocopie) [*CFC*, *SEAM*, *SECLI*<sup>23</sup>], pour le droit de prêt en bibliothèque [*SOFIA*<sup>24</sup>], pour l’utilisation d’un enregistrement du commerce dans un lieu public [*SPRE*<sup>25</sup>], pour la copie privée [*COPIE France*<sup>26</sup>].

<sup>23</sup> *CFC* : Centre Français d’Exploitation du Droit de Copie (<http://www.cfcopies.com/>) ; *SEAM* : Société des Éditeurs et Auteurs de Musique (<http://www.seamfrance.fr/>) ; *SECLI* : Secrétariat des Éditeurs de Chant pour la Liturgie (<https://secli.cef.fr/>).

<sup>24</sup> *SOFIA* : Société française des intérêts des auteurs de l’écrit (<http://www.la-sofia.org/sofia/Adherents/index.jsp?lang=fr>).

<sup>25</sup> *SPRE* : Société pour la perception de la rémunération équitable ([www.spre.fr](http://www.spre.fr)).

<sup>26</sup> [www.copiefrance.fr/fr/](http://www.copiefrance.fr/fr/)

Bien que la gestion collective détourne les titulaires du droit d'auteur et des droits voisins du droit d'auteur d'un contrôle direct sur l'exercice de l'exploitation de leurs œuvres (concédé à ou exercé par une SPRD), elle présente cependant de nombreux avantages :

- pour les auteurs, les compositeurs et les interprètes qui ne peuvent plus exploiter rationnellement leurs œuvres, compte tenu de l'évolution permanente des usages et des technologies,
- pour les utilisateurs qui peuvent ainsi avoir accès aux œuvres d'une manière simple et relativement économique, tout en respectant la réglementation et le droit d'auteur.

## **8. Avant sa divulgation, il faut protéger nécessairement une marque, une invention ou une œuvre de l'esprit**

### **a) Qu'est-ce qu'une marque ou une invention protégée ?**

En matière de *propriété industrielle*, nous avons vu que pour protéger une marque ou une invention, il faut effectuer certaines démarches auprès de l'*INPI*, l'agence chargée de gérer le dépôt et l'enregistrement des titres de propriété industrielle.

Ces titres de propriété permettent à un créateur de bénéficier d'un monopole d'exploitation sur sa marque ou son invention pendant une durée déterminée.

- *Pour une marque*, le titre de propriété industrielle a une durée de vie de dix ans, période indéfiniment renouvelable auprès de l'*INPI* (article L. 712-1 du *CPI*).  
Précisons qu'une marque peut cependant « tomber » dans le domaine public par défaut d'exploitation ou par perte de son signe distinctif.
- *Pour un brevet*, le titre de propriété industrielle a une durée de vie de vingt ans (article L. 611-2 du *CPI*). Au-delà, l'invention tombe dans le domaine public et l'inventeur perd son monopole d'exploitation.
- Quant à un *dessin* ou un *modèle*, il peut être protégé :
  - pendant une durée de cinq ans, renouvelable jusqu'à vingt-cinq ans, au titre de la propriété industrielle (par dépôt et enregistrement auprès de l'*INPI*, article L. 513-1 du *CPI*) ;
  - et, le cas échéant, pendant la vie de l'auteur et durant 70 ans après sa mort, au titre de la propriété littéraire et artistique (régime commun du droit d'auteur) (article L. 123-1 du *CPI*).

## b) Qu'est-ce qu'une œuvre de l'esprit protégée ?

Le principe général de la protection d'une œuvre de l'esprit – domaine de la *propriété littéraire et artistique* – est précisé par l'article L. 122-4 du CPI :

« Toute **représentation** ou **reproduction** intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la **traduction**, l'**adaptation** ou la **transformation**, l'**arrangement** ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque. »

## c) Les durées de la protection d'une œuvre de l'esprit

Ainsi, en matière de *droit patrimonial* (pour une exploitation hors du cercle de famille<sup>27</sup>, par *représentation* ou *reproduction*), une œuvre de l'esprit se trouve protégée durant la vie de son auteur, puis pendant une période de soixante-dix ans *post mortem auctoris*<sup>28 29</sup> (article L. 123-1 du CPI). Au-delà de cette période, l'œuvre tombe dans le domaine public : sa représentation ou sa reproduction n'est alors plus soumise à autorisation ni *redevance*, mais le droit moral de l'auteur ou de ses ayants droit perdure. De ce fait, durant ces deux périodes de protection (vie de l'auteur + soixante-dix ans post mortem), l'exploitation publique d'une œuvre – œuvre alors dite « protégée » – nécessite l'obtention d'une autorisation de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause<sup>30</sup>.

Si l'œuvre en question se trouve appartenir au répertoire d'une *SPRD*, celle-ci accorde cette autorisation moyennant l'acquittement d'une *redevance* de droit d'auteur (qui n'est évidemment pas à confondre avec une *taxe*<sup>31</sup>). Il s'agit là du cas général de la gestion collective.

Dans le cas où l'on souhaiterait modifier une œuvre (l'arranger, la transformer, la réutiliser dans une œuvre nouvelle, la modifier partiellement...), il faudra alors se rapprocher de l'auteur de ladite œuvre, ou de ses ayants droit, ayants cause ou héritiers du droit moral (droit qui demeure perpétuel, inaliénable et imprescriptible), afin de tenter d'obtenir une telle autorisation.

<sup>27</sup> Dans le cadre du cercle de famille, on se trouve dans une exception au droit d'auteur.

<sup>28</sup> Ou, le cas échéant, à compter de la mort du dernier des co-auteurs de l'œuvre.

<sup>29</sup> En France, une prorogation d'environ quatorze ans peut être accordée aux seules œuvres musicales, afin de tenir compte des deux périodes de guerres mondiales.

<sup>30</sup> Sauf, bien sûr, dans le cas d'une licence légale.

<sup>31</sup> Une taxe est un prélèvement financier obligatoire, à caractère fiscal.

En matière de *droits voisins du droit d'auteur*, les périodes de protection sont les suivantes :

- pour le droit patrimonial des interprètes, 50 ans (phonogrammes) ou 70 ans (vidéogrammes), à compter du 1<sup>er</sup> janvier de l'année civile qui suit celle de l'interprétation (le droit moral de l'interprète restant perpétuel, inaliénable et imprescriptible),
- pour le droit patrimonial des producteurs, 50 ans (phonogrammes) ou 70 ans (vidéogrammes), à compter du 1<sup>er</sup> janvier de l'année civile qui suit celle de la première fixation (pas de droit moral),
- pour le droit patrimonial des entreprises de communication audiovisuelle, 50 ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier de l'année civile qui suit celle de la première communication au public des programmes (pas de droit moral).

#### **d) Comment protéger une œuvre créative ?**

Avant de divulguer – rendre publique – une œuvre de l'esprit, c'est-à-dire avant d'en faire un apport au répertoire d'une société d'auteurs, avant d'en faire réaliser la fixation sur un support, avant de la faire éditer ou de lancer son exploitation, un temps plus ou moins long peut s'écouler. Pendant ce délai, et afin d'éviter certaines difficultés qui peuvent surgir, notamment en matière de preuves de paternité sur l'œuvre, il faut protéger sa création .

- Le plus simple est de l'envoyer à soi-même par courrier recommandé avec avis de réception, sans ouvrir le pli : en cas de litige (procédure pour plagiat ou preuve de paternité), l'envoi sera ouvert par le juge.
- Dans le cas d'un projet de quelques pages, on peut recourir à une enveloppe *Soleau*<sup>32</sup>.
- Enfin, il est toujours possible d'effectuer un dépôt-séquestre auprès du *SNAC (Syndicat National des Auteurs et des Compositeurs)*, auprès de la *SACD (Société des Auteurs et Compositeurs Dramatiques)* ou auprès d'un officier ministériel ou d'un avocat.

#### **e) Les mentions de la protection**

En France, la mention © (*copyright*) accompagnée du nom du titulaire, sert simplement à signaler l'existence d'un droit d'auteur<sup>33</sup>. Elle précise l'année de première publication de l'œuvre, mais ne sert pas à déterminer

<sup>32</sup> Voir le site de l'INPI : <https://www.inpi.fr/fr/protoger-vos-creations/lenveloppe-soleau/enveloppe-soleau>

<sup>33</sup> Pour ce travail, par exemple : © 2019 Gérard GANVERT ou *Copyright 2019 Gérard GANVERT*.

le début des soixante-dix ans de la période de protection *post mortem auctoris* qui dépend, elle, de l'année du décès de l'auteur de l'œuvre.

La mention *Tous droits réservés* précise que l'auteur – sauf en cas de cession de tout ou partie de ses droits d'exploitation à un éditeur, par exemple – se réserve lesdits droits d'exploitation sur son œuvre (représentation et reproduction) et rappelle qu'il existe également un droit moral sur celle-ci.

**En conclusion de ces pages**, nous espérons avoir montré, tout en aidant à clarifier des notions qui paraissent familières sans l'être toujours, que la propriété intellectuelle nous accompagne dans notre quotidien de créateur ou d'utilisateur et que nous nous devons d'en être conscients, autant lors de l'acte de création que lors de l'utilisation d'une œuvre créative.

Dans ces deux cas, le présent article devrait permettre à tout un chacun de situer plus facilement son action.

## Abbaye Sainte-Marie de Boulaur (32)



### Rénovation de la chapelle (et de la tribune d'orgue)

À Boulaur, la rénovation de la chapelle a été prévue en deux temps. A la suite de la première tranche (2013/2014) qui visait l'aménagement de l'alcôve du tombeau de Claire de Calstelbajac, pour permettre l'accueil du public – dont les personnes à mobilité réduite –, un événement imprévisible conduisit la communauté à solliciter, auprès de la Fondation, une aide supplémentaire à celle prévue, pour mener à bien, en 2017 la deuxième tranche de travaux destinée à consolider la tribune et à en faciliter l'accès. Une question de poids et de mesure. Jugeons-en plutôt, sous la plume étonnée de sœur M. Anne...

#### “ **Quand un orgue sonne... à la porterie !**

Un beau jour, la sœur portière appelle notre Mère Abbessse pour une visite inattendue : « Ma Mère, pourriez-vous venir, s'il vous plaît, un monsieur vient de sonner, il dit qu'il veut nous donner un orgue. » Voilà qui n'est pas banal ! Pourtant, aussi incroyable que puisse paraître une telle proposition, elle était on ne peut plus sérieuse.

Notre église abbatiale est dotée d'une tribune mais elle n'avait pas d'orgue ; un tel cadeau ne se refusait pas. La Providence géant le calendrier à la perfection, nous étions justement en train de préparer un chantier pour consolider la tribune et rénover cette partie de l'édifice. Avec le concours de la Fondation des Monastères, nous avons pu réaliser ce projet en adaptant la portance des poutres prévues afin qu'elles puissent accueillir ce nouvel arrivant sans que le ciel risque de nous tomber sur la tête.

L'instrument, un bel orgue de salon de 1880, probablement fabriqué par Georges Wenner et Auguste Commaille, facteurs d'orgues à Bordeaux réputés à l'époque<sup>1</sup>, semble avoir été fait pour notre église.



Sa sonorité claire résonne à la perfection dans l'abbatiale et a déjà donné lieu à plusieurs concerts depuis sa bénédiction en juin 2017.

N'hésitez pas à venir à Boulaur pour l'entendre sonner, bien à sa place, à la tribune... et non plus à la porterie ! ☺

Abbaye sainte-Marie  
32450 Boulaur  
[www.boulaur.com](http://www.boulaur.com)



© Abbaye Sainte-Marie de Boulaur

<sup>1</sup> Pour en savoir plus sur ces deux facteurs d'orgues, on pourra consulter site de l'ADORA, Association pour le développement de l'Orgue en Aquitaine., <http://orgue-aquitaine.fr/>

## In memoriam

### Père Daniel

« Le lundi 24 juin 2019, au matin de la solennité de Saint Jean Baptiste, le Seigneur a rappelé à Lui Père Daniel, Michel Queinnec.

Né le 4 juin 1926, au sein d'une solide famille bretonne bien implantée à Coutances et profondément chrétienne, - plusieurs de ses frères et sœurs seront prêtres et religieuses - Père Daniel s'engagea d'abord au service de l'entreprise paternelle. Il gardera toujours un excellent souvenir de cette expérience professionnelle qui lui servira de référence lorsqu'il deviendra cellérier. À 32 ans il entre « pour chercher uniquement le Seigneur » à l'Abbaye Notre Dame de Grâce, où il fait profession le 14 août 1960 et est ordonné prêtre en 1969. Très vite il se verra chargé de la responsabilité de cellérier, charge qu'il assumera avec vigueur, intelligence et entraînement durant une quarantaine d'années. C'est durant ces années qu'il aura le vrai bonheur de se dévouer au service des communautés monastiques en tant que trésorier de la Fondation des Monastères.

D'un tempérament généreux, convivial et simple, Père Daniel suscita, dans tous les milieux et toutes les situations, aussi bien de travail que d'accompagnement spirituel, un beau réseau d'amitiés confiantes. Ses tâches à l'extérieur ne l'éloignaient pas de son ancrage communautaire, de sa fidélité à l'office liturgique, ni de son goût à partager une vie fraternelle chaleureuse et aimante. Le grand âge lui apporta un certain nombre de handicaps, il en était éprouvé, mais toujours son courage l'entraînait. Il fallait le voir, jusqu'à la veille de son hospitalisation le 10 juin, « escalader » vaillamment à l'aide de deux béquilles le degré du presbytère pour la concélébration eucharistique. L'amour de Père Daniel pour « le lieu et les frères » était vivifié et purifié par son franc amour du Seigneur, c'est donc avec confiance et dans la paix que les frères de l'Abbaye Notre Dame de Grâce le recommandent à votre prière.

Ses obsèques ont été célébrées le jeudi 27 juin 2019 à 15h en l'église abbatiale de l'Abbaye Notre-Dame de Grâce à Bricquebec-en-Cotentin. ■

*La Communauté de Bricquebec*



*Moi, je prends appui sur ton amour,  
que mon cœur ait la joie de ton salut !  
(Ps 12)*

**E**N 1981, alors que le Père Huteau, commence à être souffrant et empêché d'être aussi actif qu'il le souhaite, le conseil d'administration décerne au Père Daniel Queinnec, cellérier de Bricquebec, qui a accepté d'aider le Père Huteau, le titre de secrétaire général-adjoint. Pendant deux ans, il fait équipe avec Mademoiselle Philippe pour tenir le secrétariat. En 1984, le Père Huteau peut se faire de nouveau présent à la Fondation, et le Père Daniel s'efface. En ces années 1970/80 et jusqu'en 1992, les trésoriers qui se succéderont à la Fondation, Messieurs Boisard, Le Gall et Laurent, sont issus du milieu de la

banque. Mais avec la démission de Monsieur Laurent en 1992, quelques mois après la mort du *Père Jacques*, comme il disait, c'est le retour du *Père Daniel*. Il sera élu et réélu trésorier de la Fondation jusqu'en 2004, soit douze années de service !

Très attentif aux besoins des communautés, il était fort généreux et ses contacts étaient fréquents avec *Sœur Odile*, au secrétariat, et ensuite avec *Ces Dames* comme il appelait Brigitte Estrangin et Marie-Laure Beauchesne pour comprendre au mieux les situations qui demandaient une réponse financière. Il ne manquait pas de promener sa haute silhouette dans les allées du Congrès des Notaires où la Fondation, à partir de la fin des années 90, a commencé d'installer son stand, attirant par sa seule présence, heureux de s'entretenir avec chacun, nouant là comme ailleurs, des amitiés. Il avait le souci du bien-être des personnes qui travaillaient à la Fondation, et s'est attaché comme un père à l'aménagement des nouveaux locaux de la Fondation, sollicitant une bonne entreprise de son Cotentin pour faire fabriquer les bureaux qui, douze ans plus tard, nous suivraient rue Brunel, sans avoir vieilli le moins du monde. Je l'entends encore nous dire, riant lui-même de sa plaisanterie, à leur livraison en 2002 : « *il était temps de changer les tables de nuit qui vous servaient de bureaux !* ». Très fidèle, il continuait après sa démission, à nous envoyer de sa chère abbaye de Bricquebec, des lettres charmantes, pleines d'affection pour la Fondation.

**Cher Père Daniel, merci pour toute votre générosité ! Nous vous gardons dans notre prière et notre souvenir.**

Madeleine Tantardini

Directeur de la Fondation des Monastères

## CARNET DE TERRE SAINTE

Nous apprenons le décès du **Frère Charles Galichet, fondateur du monastère d'Abou Gosh (Israël)** en 1976 dont il était l'abbé depuis 2005. Hébreuophone, chevalier de la Légion d'Honneur, il s'est éteint le 6 juillet, à l'âge de 76 ans, des suites d'une longue maladie. Dans le souvenir vivace de nos échanges avec la communauté d'Abou Gosh à l'occasion de la préparation du numéro consacré aux *Moines et moniales en Terre Sainte* (n°194, avril 2018), la Fondation des Monastères s'associe à la prière et à l'espérance de ses frères et de ses nombreux amis.



Crédit photo : Abbaye Notre Dame du Bec-Hellouin

« *Sœur Marie-Paul (Marie-Thérèse Ferran) est entrée dans la lumière et voit désormais face à face Celui qu'elle a contemplé et rayonné toute sa vie.* » C'est par ces mots que *Sœur Marie Bénédicte*, Supérieure du Mont des Oliviers, nous apprenait le décès survenu le 8 mai 2019 à Jérusalem de l'**artiste iconographe** que nous savions malade. Nous décidions d'ouvrir notre dossier du premier trimestre, **Voir la Création**, sur son œuvre (n°197, p.4, **L'icône, c'est toi!**). Les funérailles ont eu lieu le 10 mai à Jérusalem au Mont des Oliviers. La Fondation des Monastères a assisté à la messe d'action de grâce pour sa vie donnée et son témoignage des icônes, présidée par le Père Henry de Villefranche, le vendredi 17 mai à 13h, en l'église Notre-Dame des Champs à Paris.

◀ Détail de l'icône *Jésus et saint Jean* inspiré à sœur Marie-Paul par ce verset du Livre d'Osée (2,21).



## La Fondation « hors les murs »

### Rencontre régionale à **l'Abbaye Notre Dame de Bellefontaine,** le 29 juin 2018

Célébrer le jubilé à Bellefontaine, sur les terres de son fondateur, le Père Jacques Huteau, dans son monastère d'attache, sous son ciel, telle était le vœu de la Fondation des Monastères pour cette troisième rencontre régionale anniversaire. Un vœu qui « réjouissait et honorait » la communauté cistercienne, comme le souligna Dom Jean-Marc Chéné, son abbé, à plusieurs reprises au cours de la journée. Que ce vœu se soit réalisé dans des conditions si exceptionnelles pour nous, invitants, comme pour nos invités, nous le devons sans conteste à l'expérience, à l'amitié fraternelle et à l'hospitalité des moines de Bellefontaine. En effet, comme à l'abbaye de Maumont en octobre 2018, la Fondation eut le privilège et la joie de recevoir chez ses hôtes « comme chez elle », dans cette abbaye aux belles proportions, en plein cœur d'un écrin de nature boisé, aux allées disciplinées, aux perspectives vallonnées, dans un bienfaisant silence rythmé par la cloche des offices. L'hôtellerie avait été mise à notre disposition la veille de la réception, pour tirer au cordeau les derniers détails d'un événement co-organisé de longue date avec la communauté. À tous égards, cette journée qui promettait d'être exceptionnelle pour au moins deux raisons – solennité des saints Pierre et Paul, présence, dans les esprits et dans les cœurs, du fondateur et des abbés qui avaient favorisé l'éclosion et permis la mise en œuvre de sa géniale intuition –, la fut aussi pour une troi-

sième : l'épisode caniculaire qui envahit, fin juin, tout le pays, sans épargner le Maine-et-Loire ! Était-ce la fraîcheur de son nom ? Bellefontaine ? Était-ce l'esprit de souvenir, de partage et de fête ? Était-ce toute la joie partagée ? La température – affichant 38 degrés Celsius auxquels nous livrâmes vaillamment bataille tout le jour en faisant circuler quantité d'eau extraite des glacières – se limita vite à une simple information.

La journée, qui se déroulait selon le format des précédentes rencontres régionales, était l'occasion de recevoir, le matin, les communautés de la région grand ouest : un très vivant rappel historique par Pierre Avignon, secrétaire



du Bureau, puis la restitution des résultats du questionnaire aux communautés par Madeleine Tantardini, directeur de la Fondation, furent suivis d'un échange à bâtons rompus auquel les administrateurs et les salariés de la Fondation purent apporter l'un ou l'autre éclairage. Quelques minutes avant 11h, le carillon de l'église appelait à la messe des saints Pierre et Paul, offrant à l'assemblée, nombreuse en ce jour solennel, une puissante image de la réalité de l'unité monastique : moines et moniales de tous Ordres invités par le père abbé à prendre place dans les stalles des moines, aux côtés de leurs frères cisterciens.



Après la traditionnelle photo de famille à la sortie de l'office – sur laquelle nos lecteurs reconnaîtront le Président de la Fondation, au premier plan, la jambe dans le plâtre ! –, les convives tout occupés à se retrouver, remontèrent lentement, par petits groupes animés vers la relative fraîcheur de l'hôtellerie



où les attendait un solide buffet plein de fraîcheur, conjuguant avec goût et finesse produits locaux et produits monastiques.

L'après-midi, prévue sous un chaiteau dressé en pleine nature, à l'ombre de l'hôtellerie et d'un cèdre pluricentenaire, proposait aux bien-faiteurs du monde monastique du grand quart nord ouest qui avaient pu répondre à notre invitation, une réflexion sur l'autorité au service de l'homme, un thème abordé sous trois angles : apprendre à écouter, transmettre et recevoir, faire grandir durablement les personnes et les biens. Animées par Louis-Marie Tramond, entrepreneur social, les trois tables-rondes donnèrent tour à tour la parole au général Vincent Lafontaine, directeur général d'Espérance banlieues, à Sœur Véronique Margron, présidente de la Corref, à Dom Jean-Marc, abbé de Bellefontaine, à Daniel-Odon Hurel, historien et chercheur au CNRS, à Dom Jean-Michel, abbé de Landevennec, à Jean-Pierre Bodet, ancien PDG du Groupe Bodet, à Pascal Reymond, président des EDC<sup>1</sup> Pays-de-Loire, enfin à Mère Béatrice, abbesse des Gardes.



<sup>1</sup> Entrepreneurs et Dirigeants Chrétiens



Cependant que la télévision choletaise captait la fin des débats pour un sujet d'actualité programmé au sommaire du journal du 1<sup>er</sup> juillet, Dom Guillaume, président de la Fondation, qui les avait ouverts sur un sourire - « *je dois vous préciser que nous avons pensé à ce chapiteau en craignant qu'il ne pleuve. Nos prières ont été largement exaucées* » -, releva un à un les points abordés comme autant de questions pour aujourd'hui et surtout pour demain, afin de livrer – l'heure des vêpres approchant – une brève et percutante synthèse des exposés brillants et témoignages passionnants ayant capté trois heures durant l'attention d'un auditoire sensible à la qualité des échanges<sup>2</sup>.

<sup>2</sup> Une restitution détaillée des échanges devrait paraître ultérieurement dans *Les Amis des Monastères*.



Le très léger mais bienfaisant souffle d'air qui avait accompagné l'après-midi porta l'assemblée vers l'église. Après les vêpres solennelles des saints Pierre et Paul, chacun, selon ses possibilités, était invité à rejoindre l'hôtellerie et sa cour ombragée, face au champ de kiwis « bichonné » par Frère Damien, pour un cocktail de clôture en musique !<sup>3</sup>

Marie-Christine Cécillon  
Photos © Karine Lhémon (sauf p. 63)

**Agenda.** La Fondation des Monastères donne rendez-vous aux communautés et aux bienfaiteurs du grand quart sud est à Notre-Dame de Fidélité de Jouques, le **19 octobre prochain** pour la dernière rencontre régionale de son jubilé 2019.

<sup>3</sup> Pour accompagner ce moment de convivialité, nous avons choisi de diffuser quelques-unes des œuvres sacrées de Najî Hakim, enregistrées en l'église du monastère des bénédictines d'Urt en juillet 2014, par Sœur Marie-Véronique Ruysen. Le CD, *La joie dans l'œuvre de Najî Hakim*, qui accompagnait un courrier de remerciements a été envoyé par la prieure d'Urt à la Fondation des Monastères, « en espérant que, selon son propos, il vous apportera la joie. » C'est chose faite, ma Sœur, et nous recommandons vivement son écoute.

## 31<sup>e</sup> Rencontre nationale Chrétiens en Grande École avec la Fondation des Monastères



**«La sainteté, c'est la rencontre de ta faiblesse avec la force de la grâce»**  
Pape François

Les 23 et 24 mars derniers à Cergy, le réseau des Chrétiens en Grande École (CGE) organisait la 31<sup>e</sup> édition de sa Rencontre Nationale. Cette année, les participants étaient invités à réfléchir à **la sainteté** : « **Dès aujourd'hui, choisis le Ciel !** », en écho à l'invitation du pape François dans son exhortation apostolique *Gaudete et exultate*, ainsi qu'au récent synode des jeunes. Les étudiants se sont retrouvés dans un climat jovial et fraternel. « *Avec une énergie et une joie contagieuse, ces étudiants montrent un visage de l'Eglise qu'on avait oublié ces derniers temps* », concluait un observateur dans la presse.

Cette année encore, la Fondation des Monastères s'est largement associée au réseau pour la réussite de l'événement étudiant : floquée sur le T-Shirt couleur bleu ciel des volontaires et sur le mur des partenaires ; présente aussi dans le livret des participants, au format



du *Magnificat*. Mais surtout, les jeunes ont bénéficié d'une conférence de Mère Myriam Fontaine, abbesse de La Coudre, présidente émérite de la Fondation et aujourd'hui administrateur, lors de la séance plénière d'ouverture.

Les réflexions se sont poursuivies tout le week-end en ateliers et en tables rondes sur différents thèmes : la sainteté des non-croyants, la doctrine sociale de l'Église avec saint Oscar Romero, la sainteté en couple avec Louis et Zélie Martin...



L'ensemble du réseau CGE tient à remercier les communautés monastiques pour leur prière ainsi que la Fondation des Monastères pour son précieux et fidèle soutien. La rencontre nationale CGE est d'une grande importance pour la vitalité de nos communautés chrétiennes étudiantes. Semblables en de nombreux points aux premières communautés chrétiennes, elles manifestent la présence essentielle de l'Église, à l'heure des grands choix d'orientation professionnelle et du discernement des vocations. Enfin, elle renouvelle l'élan missionnaire des étudiants pour témoigner de la présence vivante du Christ sur les campus.

*Jean Hannecart*

*Bureau National 2018-2019 - Chrétiens en Grande École*

## Agenda

## Colloque

## La Charte de Charité – 1119-2019

16/17 octobre 2019 – Collège des Bernardins



**2019 marque le neuvième centenaire de la *Carta Caritatis***, ou plus exactement de la confirmation de ce texte cistercien essentiel par le pape Calixte II le 23 décembre 1119. Maillon essentiel dans la construction de l'édifice cistercien, la *Charte de Charité* entend préserver l'esprit de Cîteaux, alors que le « Nouveau Monastère » s'était mis à essaimer. Sa préoccupation est de garantir charité et unanimité entre l'abbaye-mère et ses abbayes-filles. L'enjeu est majeur et le rythme des fondations justifie que le texte soit en évolution durant plusieurs décennies. Il est d'ailleurs en pleine gestation au moment de sa première approbation pontificale en 1119.

Texte incontournable de la genèse cistercienne, la *Carta Caritatis* a fait l'objet de nombreuses études. Son élaboration a ainsi suscité de riches discussions, tout comme l'emprise de ce document constitutionnel sur l'histoire cistercienne. Les aspects historiques et législatifs de la *Charte de Charité* ne doivent pas pour autant faire oublier les principes spirituels d'un texte dont l'essence est de protéger l'esprit d'amour entre les communautés.

**Le colloque qui se tiendra à Paris les 16 et 17 octobre 2019 offrira la possibilité de faire le point sur ces questions qui ont touché et qui touchent aujourd'hui encore les membres de l'Ordre. La rencontre sera également l'occasion d'appréhender la *Charte de Charité* en tant que source d'inspiration dans le monde religieux, mais aussi laïc, qu'il soit politique ou entrepreneurial.**

[info.colloque.arccis@gmail.com](mailto:info.colloque.arccis@gmail.com)

inscription nécessaire sur <https://www.collegedesbernardins.fr/>

Collège des Bernardins 20, rue de Poissy - 75005 Paris

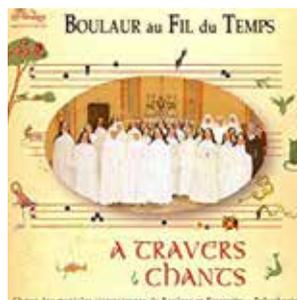
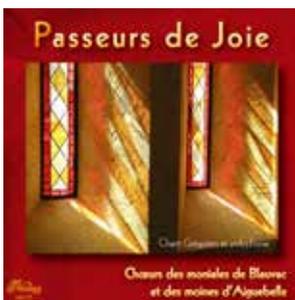
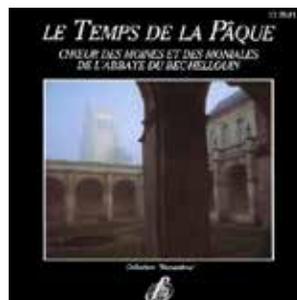
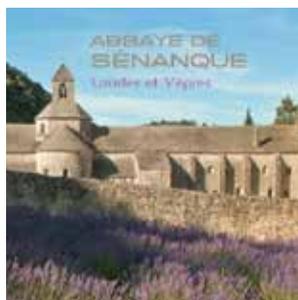
Colloque international organisé par l'Association pour le Rayonnement de la Culture Cistercienne (ARCCIS) – Avec le soutien de la Fondation des Monastères

# LECTURE DE NOTES

Le jeu de mots s'échappe spontanément au moment de quitter nos lecteurs en leur livrant les notes de lectures, références et autres pistes vers de nouvelles découvertes. En effet, nombre d'enregistrements sonores d'œuvres monastiques chorales et instrumentales sont disponibles dans les monastères et dans le commerce.

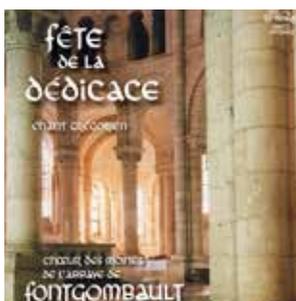
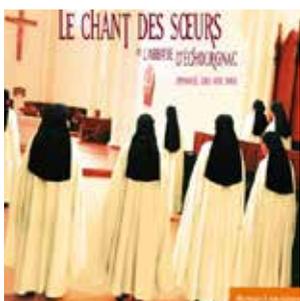
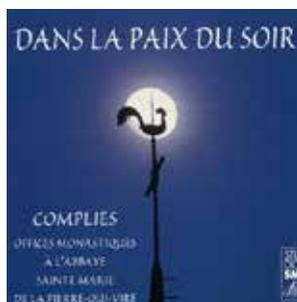
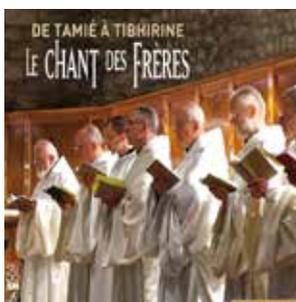
Au même titre que les livres et les vidéos, la Fondation reçoit parfois l'une ou l'autre de ces productions. Nous en avons fait partager quelques-unes, récentes, à l'occasion de notre dossier. La production est abondante et il serait illusoire de prétendre à l'exhaustivité. On consultera avec profit les catalogues des communautés qui signalent leurs enregistrements, sur leurs sites internet<sup>1</sup>, mais aussi à la boutique ou à l'accueil du monastère. Voici quelques images d'un panorama non sélectif et très incomplet qui n'a d'autre désir que de souligner la diversité des timbres et la richesse des couleurs de ces productions.

*La musique sacrée met en valeur la Parole de Dieu  
« sans rechercher les applaudissements du monde »<sup>2</sup>*



<sup>1</sup> Sur internet, il est souvent proposé d'écouter des extraits. Les sites des éditeurs et des revendeurs sont d'autres sources intéressantes ; il y est possible d'acquiescer l'une ou l'autre pièce ou la totalité du disque sous format mp3.

<sup>2</sup> Frère Dominique Catta, sur son dernier enregistrement *Chant des ancêtres* (2016) avec les moines de Keur Moussa.



### Côté éditeurs\*

**ADF - Bayard Musique** (49) gère les fonds ADF, Air Libre, Bayard, Le Triforium, Studio SM, Sylvanes

**ACN, Ateliers du Chemin Neuf** (69)

**Béatitudes Musique**, Maria Multimédia (41)

**Cristal Music** (94)

**Éditions Carmélie** gère le fonds des Éditions du Carmel (31)

**Éditions de l'Emmanuel** (75)

**Éditions du Signe** (67)

**Éditions Laudem** (Montréal, Québec)

**Élidia** (75) gère les fonds : Artège, Le Sénévé (DDB), Lethielleux (DDB)

**Europart** (abbaye Saint-Martin de Ligugé, 86)

**Groupe Fleurus-Mame** (75) gère les fonds Fleurus-Mame, Mame (Descée), Mame (Le Chalet)

**Jubilus-Voix Nouvelles Éditions** (85)

**Kinnor** (76)

**L'arbre Noir** (91)

**Le Cerf** (géré par l'Ordre dominicain, 75)

**Le Seuil** (75)

**Novalis** (Montréal, Québec)

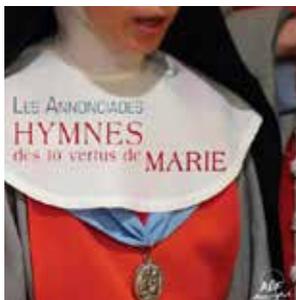
**Schola Cantorum** (Neuchâtel, Suisse)

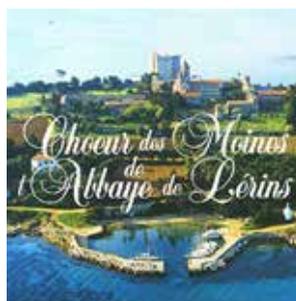
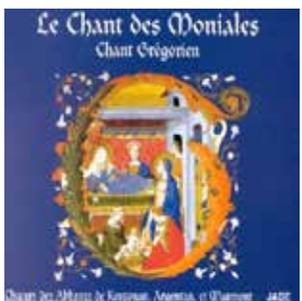
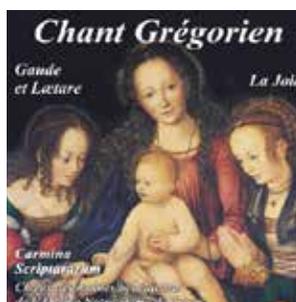
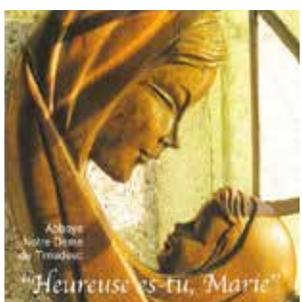
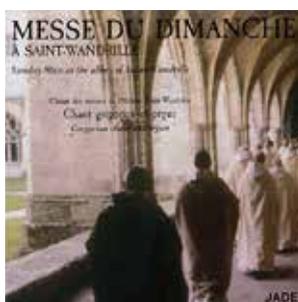
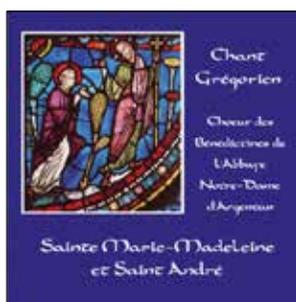
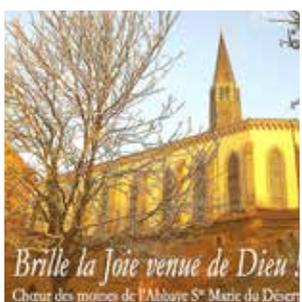
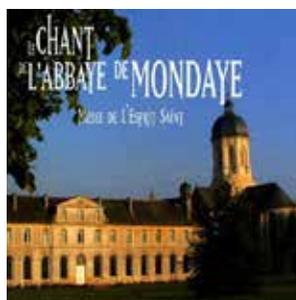
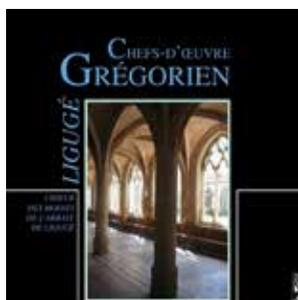
**SNPLS**, Service National de la Pastorale Liturgique et Sacramentelle (service de la Conférence des Evêques de France, 75)

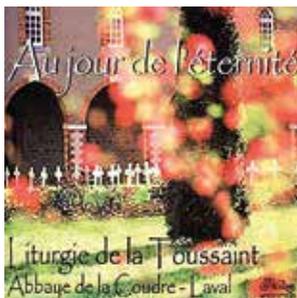
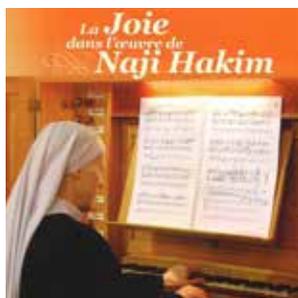
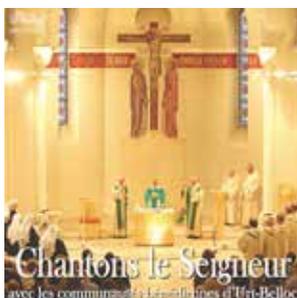
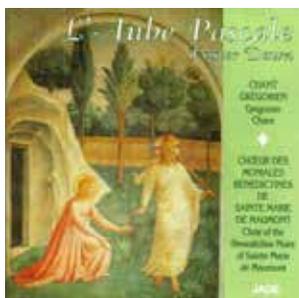
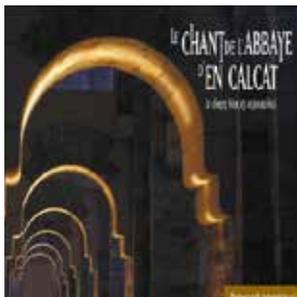
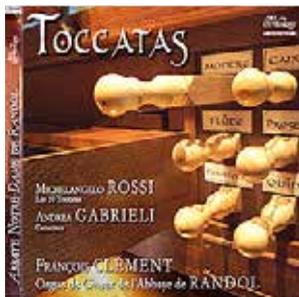
**SODEC** (Abbaye d'En Calcat, 81)

Union Sainte Cécile gère le fonds Cæcilia (archidiocèse de Strasbourg, 67)

\* membres du Secrétariat des Éditeurs de Chants pour la Liturgie (SECLI)



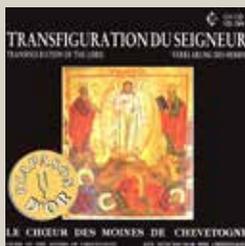




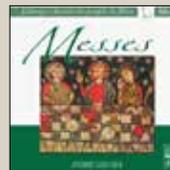
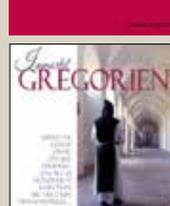
## Mentions spéciales décernées par la presse



"... anges musiciens descendus sur terre." Robert Migliorini, *La Croix* (fév.2013)



Diapason d'or (1984)



Belle écoute ! Pour les lecteurs de partitions, nous renvoyons au TRIREM, au SECLI, aux éditions Kinnor ... (voir p. 35).

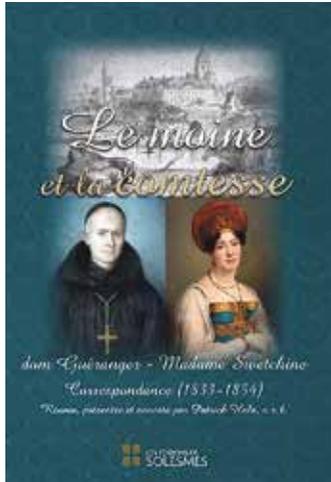
## NOTES DE LECTURE

### ***Le moine et la comtesse. Dom Guéranger - Madame Swetchine. Correspondance (1833-1854)***

*Textes réunis, présentés et  
annotés par Patrick HALA, o.s.b.  
Préface de Frédéric GUGELOT.  
Éditions de Solesmes, 2019.  
In- 8°, X-292 p., 13,90 €.*

Dom Prosper Guéranger (1805-1875), restaurateur, de 1833 à 1837, de l'ordre bénédictin et de la liturgie romaine en France, est l'une des figures les plus célèbres de notre histoire religieuse au XIX<sup>e</sup> siècle, tout comme celle de son contemporain Henri-Dominique Lacordaire, artisan quelques années plus tard (1850) du rétablissement de l'ordre des Frères prêcheurs. On connaît moins la comtesse Swetchine, née Sophie Soïmonova (1782-1857), une aristocrate russe convertie au catholicisme en 1815 et établie à Paris l'année suivante. Dans son salon de l'ancien hôtel de Tavannes (aujourd'hui 5 rue Saint-Dominique), elle recevait les personnalités en vue du monde catholique quelle que fût leur sensibilité : intransigeants et libéraux, gallicans et ultramontains, « la totalité de l'Église militante du temps ». On y voyait Montalembert, le comte de Falloux, Lacordaire, Dupanloup et bien d'autres. Cette grande dame, fort dévote, était animée d'une volonté ardente de reconquête ca-

tholique après les bouleversements de la Révolution et mettait sa fortune et son réseau de relations au service de l'Église. Elle a notamment joué un rôle décisif dans le montage financier qui a permis l'installation dans l'ancien prieuré de Solesmes, acheté par dom Guéranger en décembre 1832, d'une communauté monastique inspirée de la tradition mauriste, approuvée par le pape Grégoire XVI en 1837 et d'où est issue la Congrégation de France appelée ensuite Congrégation de Solesmes. D'où la naissance d'une amitié dont témoigne la correspondance échangée pendant vingt ans entre « le moine et la comtesse » et aujourd'hui conservée dans les archives de l'abbaye de Solesmes : 107 lettres dont 28, perdues, sont connues seulement par des mentions, et dont les deux tiers datent des années 1833-1838.



Le soutien apporté par Mme Swetchine à dom Guéranger se manifeste aussi bien sur le plan matériel que par de nombreuses démarches et recommandations auprès de diverses personnalités influentes. La comtesse prend également la défense du prieur puis abbé de Solesmes quand il doit faire face aux attaques de ceux qui redoutent chez les nouveaux bénédictins le retour du jansénisme de leurs prédécesseurs. Leurs lettres reflètent une étroite fraternité face aux tempêtes du monde, au dénigrement, aux attaques

venues de toutes parts. Dom Guéranger exerce sur sa correspondante une direction spirituelle inspirée par un idéal commun : comme Frédéric Ozanam, l'un et l'autre exaltent et veulent démontrer la beauté du christianisme. La lecture des lettres de ces deux artisans

majeurs du « réveil catholique » de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle nous fait revivre la résurrection providentielle de l'ordre de Saint-Benoît en France.

Bernard BARBICHE

## Ouvrages en lien avec notre dossier

### **Liturgie et vie spirituelle, L'apport du monachisme à la vie liturgique de l'Eglise**

Commission Francophone Cistercienne, Saint-Léger Editions, 2014, 205 p., 20,00 €

Depuis 1967, date de la généralisation de la langue française dans la célébration de l'Office Divin, la Commission Francophone Cistercienne (CFC), organe de formation des moines et moniales francophones auquel participent de nombreux auteurs de textes et de musiques, n'a cessé de travailler pour que rien ne soit préféré à l'œuvre de Dieu selon la demande explicite de la Règle de Saint-Benoît.

Le cinquantième anniversaire de la promulgation de la

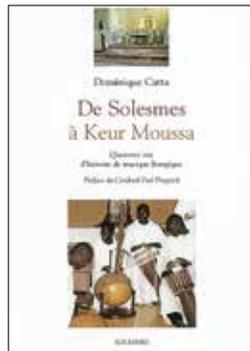
Constitution conciliaire *Sacrosanctum Concilium*, le 4 décembre 1963, a été l'occasion pour la CFC de proposer une relecture du travail accompli. Quelle fut la « part des moines » dans cet immense labeur ? C'est à cette vaste question que répondent les dix contributions du Colloque tenu au Collège des Bernardins en septembre 2013. Le titre *Liturgie*

*et vie spirituelle* donne aux différentes interventions une dimension qui peut rejoindre tout chrétien. La présence de nombreux prêtres diocésains, religieuses apostoliques et laïcs engagés dans la pastorale a montré que le sujet ne concernait pas que les moines et moniales mais bien tout chrétien désireux de vivre pleinement la grâce de son baptême.

### **De Solesmes à Keur Moussa, Quarante ans d'histoire de musique liturgique (1963-2003)**

Dom Dominique Catta, Editions de Solesmes, 2004, 91 p., 15 €

« Les premiers frères de Keur Moussa venus en terre sénégalaise avec le précieux trésor de l'Évangile et la règle de saint Benoît, ont su se mettre à l'écoute des chants et des rythmes de l'Afrique sans renoncer pour autant à l'incomparable patrimoine séculaire du grégorien. Une existence cachée à l'écoute silencieuse du monde qui les entoure et le partage de la vie communautaire selon le vénérable usage bénédictin, ont permis à la sève



évangélique de rejoindre l'intime de l'âme sénégalaise, de la toucher dans sa profondeur avec la richesse de sa sensibilité pour que les moines sénégalais célèbrent la liturgie de l'Église universelle dans les tonalités de leur propre culture millénaire. Les mélodies et les cadences du chant liturgique et de la musique sacrée inculturée en terre sénégalaise, deviennent le chant de l'Épouse du Christ, noire en ses membres africains et toujours belle. *Nigra sum, sed formosa*».

Extrait de la préface du cardinal Paul Poupard.

***Oasis des cultures, Dialogue entre le professeur Aloyse-Raymond N'diaye et le frère Dominique Catta***

*Favre, 2012, 160 p., 14 €*

Dialogue entre un intellectuel africain et un moine bénédictin qui a participé à la fondation de l'abbaye de Keur Moussa, oasis culturelle où l'on vient écouter du monde entier sa musique particulière. Les religieux qui ont fondé Keur Moussa ne pouvaient pas imaginer le destin de cette localité où " le désert devait fleurir " pour servir de terreau d'inculturation réussie du chant grégorien et de la liturgie latine au contact de l'art et des instruments de musique d'Afrique noire. Tam-tam, halam, balafon et surtout la kora ont, depuis, fait une

entrée remarquée dans le concert de la musique du monde moderne et de la liturgie chrétienne grégorienne. Le frère D. Catta a attaché son nom à cette révolution de la musique africaine traditionnelle. Il a perfectionné en particulier la kora



par des modifications de sa structure organique, de sa technique d'accordage, par l'élaboration d'un système d'écriture et d'une méthodologie d'enseignement. Du monde entier on vient à Keur Moussa pour s'extasier en écoutant le chant et la liturgie. On y vient aussi pour admirer l'architecture de son église abbatiale et les peintures originales qui ornent les voûtes et les murs de son chœur en alliant les couleurs et les symboles de l'Afrique ancestrale. Sans oublier les techniques de mise en valeur des terres et des petites industries associant les villageois environnants dans le maraîchage, la fromagerie, ainsi que le dispensaire très fréquenté. Ce livre met en présence deux personnalités d'une dimension exceptionnelle. Le professeur interroge le moine ; il en ressort un dialogue constamment marqué par la sincérité et le parler vrai.

Dom Dominique Catta est entré à l'abbaye Saint-Pierre de Solesmes en 1946. Membre du groupe des fondateurs de l'abbaye de Keur Moussa en 1963. Il a longtemps été maître de chœur et prieur de ce monastère.

Saint-Léger Productions propose plusieurs collections de livres... à écouter.

***Écoute...***

***La Règle de saint Benoît lue en intégralité par 10 moines bénédictins de Saint-Martin de Ligugé et commentée par leur abbé, suivie de la Vie de saint Benoît de saint Grégoire le***

*Grand, lue par Etienne Dalher,  
durée 13 h 30, 24 €*

La règle de saint Benoît – jeune texte de 1 500 ans – s’est toujours adressé aux hommes et aux femmes en recherche de sens face à la brutalité du monde. Son très beau prologue, inspirateur de plusieurs Règles monastiques et chevaleresques dans l’Histoire, tout de douceur et de simplicité, semble aujourd’hui encore la préface d’un nouveau traité de structuration des sociétés, tant l’application de beaucoup des idées qu’il développe ensuite dans les 73 chapitres qui le suivent, ferait pivoter notre monde. La règle de saint Benoît distille certains concepts étonnamment efficaces en matière d’équilibre de sa vie personnelle ou professionnelle. Elle est un cadeau



donnée à la grande famille humaine pour l’aider à vivre en communion son chemin malgré les aléas des temps.

Le catalogue d’audiolivres s’étouffe régulièrement. Il compte actuellement

58 titres réparties en 8 collections : Dire la Parole, Tout à tous, Savoir plus, A temps et contretemps, Grain de braise, Noosphère, Les enquêtes de frère Cadfael, Les contes de la lampe à huile. Catalogue complet sur : [saintlegerproductions.fr](http://saintlegerproductions.fr)

### ***Chantez au Seigneur un chant nouveau***

*Soeur Odile Adenis Lamarre, Saint-Léger Editions, Abbaye Sainte-Croix, 2018, 180 p., 17 €*

Que de poésie, que de sensibilité, que de ferveur dans les psaumes, ces textes datant de deux mille ans... Pour les ap-

précier, comme d’ailleurs pour apprécier une personne, il faut un long compagnonnage, une familiarité qui peu à peu s’installe et s’approfondit. Cet ouvrage voudrait aider son lecteur à entrer dans cette rencontre. Après quelques pages d’introduction, une trentaine de psaumes sont proposés : texte dans la traduction liturgique, bref commentaire, explication d’un mot important pour la compréhension du psaume, et enfin texte d’un auteur, ancien ou plus récent. Une dernière partie propose qu e l q u e s pistes pour « prier les psaumes ».

**Soeur Odile** est moniale de l’abbaye bénédictine Sainte-Croix de Poitiers (Vienne). Le chant des psaumes occupe, dans la liturgie monastique, une place importante. Comme des amis, ces poèmes vous pénètrent le cœur, et les redire sans cesse permet d’entrer de plus en plus profondément dans le mystère de Dieu, de la vie... et de soi-même.



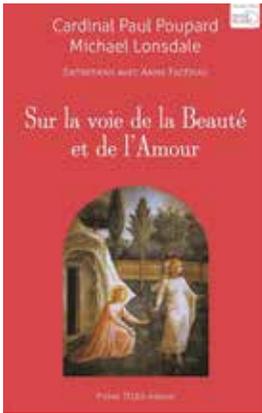
### ***Sur la voie de la Beauté et de l’Amour***

*Cardinal Paul Poupard et Michael Lonsdale, Pierre Téqui Éditeur, 2019, 256 p., 18 €*

La pourpre est leur couleur. Au soir de leur vie, le cardinal et le comédien font dialoguer leurs parcours à la recherche de Dieu. Rien de théorique dans ces entretiens, avec Anne Facérias, qui dévoilent un engagement commun pour la Beauté. Leurs témoignages croisés annoncent un temps nouveau de réconciliation entre l’Église et les artistes. Ils

se proposent de le favoriser au sein de la Diaconie de la Beauté : « L'Église a besoin des artistes et les artistes ont besoin de l'Église », écrivait Jean-Paul II.

**Le cardinal Paul Poupard**, né en Anjou en 1930, est Recteur émérite de l'Institut catholique de Paris et Président émérite des Conseils pontificaux, de la culture, et pour le dialogue interreligieux. Né en 1931, **Michael Lonsdale** est un acteur de théâtre et de cinéma bien connu. **Anne Facérias** est productrice de spectacles sur la vie des saints et responsable du mouvement de la Diaconie de la Beauté.



### **Petit Office de la Sainte Vierge, de Matines à Complies**

*selon le bréviaire romain d'après l'édition amplifiée de 1959, Editions Sainte-Madeleine, 2019, 464 p., 29 €*

Nombreux sont les fidèles qui, de nos jours, désirent pouvoir prier la Sainte Vierge sous la forme d'un office quotidien, mais ne savent comment s'y prendre. *Le Petit Office de la Sainte Vierge* est l'une des formes les plus traditionnelles de la dévotion à Marie, en même temps qu'un des exercices de piété les plus riches de substance. D'usage courant depuis le XI<sup>e</sup> siècle, il est cependant tombé en désuétude dès la fin du Concile Vatican II. À ce jour, il ne fait plus partie des prières officielles de l'Église. Toutefois, persuadés que la récitation de cet office est une dévotion très vénérable en l'honneur de la Sainte Mère de Dieu, les éditeurs ont souhaité le rééditer dans sa forme amplifiée, telle que l'on pouvait se la procurer en 1959, prenant soin de revoir le texte latin des psaumes, ainsi que leur traduction.

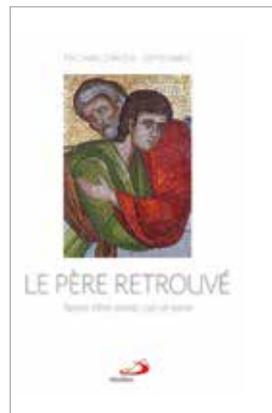
### **Ouvrages reçus à la Fondation**

#### **Le père retrouvé, Notre Père entre ciel et terre**

*Michael Davide Semeraro, Médiaspaul, 2018, 156 p., 16 €*

Du père-patron au Père-pardon : c'est en synthèse le contenu de ce livre qui va bien au-delà du commentaire classique sur la prière enseignée par Jésus aux apôtres. Frère Michael Davide conduit le lecteur à une double redécouverte : celle d'une paternité terrestre adulte et mature et, parallèlement, celle d'une paternité céleste « au temps de l'absence » de l'un et de l'autre. Le père (terrestre

et céleste) que l'auteur nous invite à rencontrer est celui qui appartient à l'horizon même de Jésus, de sa vie de fils (humain et divin) pour qu'à notre tour nous nous redécouvrons



fil en lui et avec lui. Une paternité perdue et retrouvée qui nous permet de regarder le monde d'une manière complètement nouvelle, car la redécouverte du père ouvre aussi un nouvel horizon sur la fraternité humaine. Comme le dit l'auteur, si nous disons 'Notre Père', la question est immédiate : 'où est ton frère ?' Et chaque fois que nous supplions 'donne-nous notre pain de ce jour', il nous sera toujours demandé : 'combien de pains avez-vous?' Car nous ne pouvons prétendre au pain quotidien que le Père nous offre sans nous ouvrir au partage.

**Michael Davide Semeraro**, moine depuis 1983, vit dans le monastère de la Koinonia de la Visitation à Rhêmes-Notre-Dame dans la Vallée d'Aoste francophone. Il a obtenu un doctorat en théologie spirituelle à l'Université Grégorienne de Rome. Alliant expérience monastique et écoute des interrogations qui habitent le cœur de nos contemporains, il donne des conférences et anime des retraites, compatibles avec sa vie monastique.

### **Saint-Benoît pour tous**

*Joseph Schneider, Saint-Léger Editions, 2019, 200 p., 18 €*

Une possible clé de lecture de l'actualité du monde dans lequel nous vivons grâce à l'aide éclairante de la Règle de saint Benoît qui nous invite à l'Écoute, la prière, la recherche de la paix, l'équilibre entre prière et travail, et la bonne gouvernance des choses temporelles. Chacun en effet peut trouver dans l'esprit de la Règle de saint Benoît un discernement sur les sujets qui nous touchent: l'éducation, la charité, l'économie, l'enseignement social de l'Église, la crise sociale actuelle. Que peut nous enseigner cette Règle d'un moine du Ve siècle ? « Qui que tu sois, de devenir qui tu es ! » grâce à l'esprit d'un texte, qui n'a pas rien perdu de son actualité.

**Joseph Schneider** a été directeur d'établissements médicosociaux pendant trente ans. Éducateur spécialisé, docteur en sciences de l'éducation et d'un troisième cycle de Gestion. Il s'est aussi engagé dans la formation de bénévoles et dans diverses associations caritatives. Il est marié, père de 3 enfants et oblat bénédictin.

### **Désir et unité, La spiritualité augustinienne pour aujourd'hui**

*Emmanuel-Marie Le Fébure du Bus, Taillandier « Spiritualité », 2019, 224 p., 17,90 €*

Saint Augustin a influencé une bonne part du catholicisme mais aussi du luthéranisme. Sa spécificité est sans doute



d'être un homme de désir. Jamais il n'a renoncé à cela, mais sa spiritualité prône un désir réorienté et purifié en Dieu où la charité fraternelle est essen-

tielle. A la fine pointe de cette spiritualité, il y a le désir de l'unité autour du Christ, une logique de communion et de paix.

Après avoir été agronome, puis ingénieur des Eaux et Forêts, **Emmanuel-Marie Le Fébure du Bus**, né en 1959, est entré en vie religieuse en 1985, dans une communauté de chanoines réguliers de saint Augustin. Docteur en théologie (université Angelicum à Rome), il a été élu père abbé de l'abbaye Sainte-Marie de Lagrasse en 2006.

## ***L'unité de l'Église***

*Cyprien de Carthage, Saint-Léger Editions, 2019, 92 p., 12 €*

Qu'est-ce que l'Église ? parler d'unité quand les divisions sont si apparentes semble illusoire ou utopique. Cyprien de Carthage, dans un III<sup>e</sup> siècle déchiré par des luttes de toutes sortes, pose sans naïveté la question de l'unité qui est en Dieu : l'Église catholique (c'est-à-dire universelle) est une parce que « son unité vient de cette unité en Dieu, et elle est liée au mystère du Ciel. Si on croit cela, est-ce qu'on peut la diviser, la déchirer par des disputes ? » Oui, mais les divisions existent, on ne peut le nier : d'où viennent-elles ? Sans éluder le problème, Cyprien en pointe sans concession les causes les plus manifestes.

## ***L'âme de l'œcuménisme, L'unité des chrétiens comme processus spirituel***

*George Augustin, Médiaspaul, 180 p., 16 €*

Une conviction forte traverse ce livre : l'unité des chrétiens ne sera pas le résultat de mesures administratives et d'un compromis théologique basé sur un mince dénominateur commun. « L'œcuménisme ne peut réussir que si nous recherchons une figure contemporaine de l'Église issue du centre de la foi chrétienne, mais conforme aux nécessités œcuméniques actuelles et à la situation mondiale actuelle plus qu'aux catégories confessionnelles traditionnelles et aux causes des divisions du passé. Il nous faut une grande force spirituelle pour abandonner une partie de notre propre histoire et de notre identité strictement confessionnelle et acquérir une identité chrétienne commune plus grande et plus vaste. Cette

identité plus grande devient visible là où l'œcuménisme est vécu comme un processus spirituel dans l'échange des charismes. »

**George Augustin**, prêtre de la Congrégation des Pallottins, est professeur de théologie fondamentale et dogmatique à l'École supérieure de philosophie et théologie de Vallendar (Allemagne) où il dirige le « Kardinal Walter Kasper Institut » pour la théologie, l'œcuménisme et la spiritualité. Depuis 2008, il est membre consultant du Conseil pontifical pour la promotion de l'unité des chrétiens. En avril 2017, le pape François l'a nommé membre consultant de la Congrégation pour le clergé. Il est responsable de l'accompagnement spirituel et de la pastorale sacerdotale pour le diocèse de Rottenburg-Stuttgart.

## ***Vie et enseignements de Synclétique, Extraits***

*Saint-Léger Editions, 2018, 120 p., 12 € - Mise en français fondamental par des moniales de Jouarre et de Maumont*

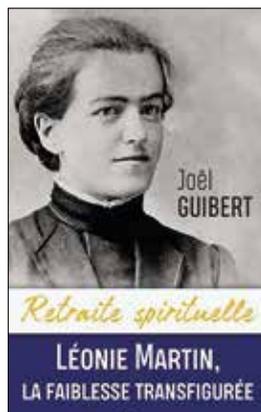
La Vie de Synclétique dit peu de choses sur les événements qu'elle traverse. au contraire, elle insiste beaucoup sur sa vie entièrement donnée au Christ et sur l'enseignement qu'elle transmet. Malgré le décalage culturel, ses paroles aujourd'hui restent nourrissantes pour tous. Cacher ses bonnes actions, se réjouir lorsqu'on est méprisé et calomnié, bannir tout contentement de soi-même et toute présomption, voilà où est la priorité. Sans oublier la charité : en même temps qu'elle s'emploie à corriger ses propres imperfections, Synclétique se montre indulgente aux défauts des autres. Séduite par le Christ, elle vit avec lui une authentique relation de personne à personne.

**Léonie, la faiblesse  
transfigurée**

Joël Guibert, Editions du Carmel, collection *Retraite spirituelle*, 2018, 304 p., 14 €

Des sœurs Martin, Léonie est celle qui a eu le parcours le plus difficile. Et pourtant, elle est certainement celle qui a le mieux compris et vécu la voie d'enfance spirituelle de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus. Avec ses limites, ses échecs et ses blessures, Léonie a suivi le chemin de l'abandon à Dieu jusqu'à en être toute transformée. Un ouvrage conçu comme une retraite, consacré au

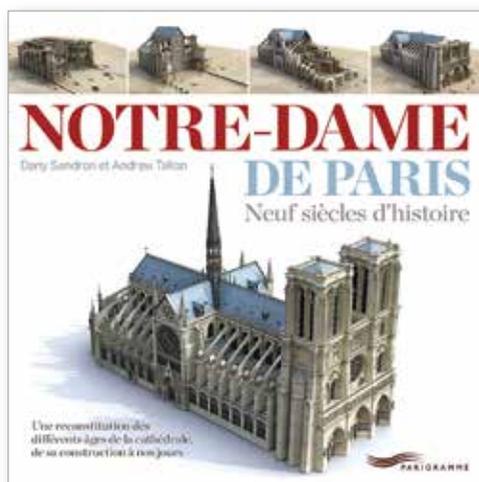
cheminement spirituel et à la transformation de Léonie Martin, sœur aînée et disciple de Thérèse de Lisieux, qui trouve finalement la paix intérieure après un parcours de vie difficile.



### Ouvrages signalés par le Comité

Parmi le très grand nombre d'ouvrages parus après l'incendie de Notre-Dame, le comité revue distingue, notamment, les titres suivants :

- **Notre-Dame de Paris, Neuf siècles d'histoire - Une reconstitution des différents âges de la cathédrale, de sa construction à nos jours**, Dany Sandron et Andrew Tallon, Parigramme, 192 p., 160 photographiques et documents, mai 2019, 19 €
- **Notre-Dame de Paris, ô reine de douleur**, Sylvain Tesson, Ed. des Équateurs, mai 2019, 80 p., 7€
- **Notre-Dame de Phumanité**, d'Adrien Goetz, Grasset, 74 p., 5 €



# INFORMATION DU MONDE RELIGIEUX

**Les 32 religieuses martyres d'Orange**, béatifiées en 1925, sont désormais sur le chemin de la canonisation. Le 27 novembre 2018, l'archevêque d'Avignon nommait un postulateur. Un document et une image avec la prière officielle sont disponibles sur simple demande, afin que l'image soit distribuée largement, et en plusieurs langues.



© Diocèse d'Avignon

Mardi 9 juillet 2019, jour de la fête liturgique des 32 Bienheureuses martyres d'Orange, au cours de la messe célébrée en présence de plus de 400 personnes, Monseigneur Jean-Pierre Cattenoz, a béni une magnifique icône, œuvre de Mademoiselle Marie-Cécile Froment (*ci-contre*). Cette année 2019 marque le 225<sup>e</sup> anniversaire du martyre des Bienheureuses.

*À noter : le postulateur cherche à entrer en contact avec les familles des Bienheureuses.*

Contact : [postulateur@diocese-avignon.fr](mailto:postulateur@diocese-avignon.fr)

## ANNONCES

❶ Le carmel d'Ars-sur-Formans **RECHERCHE un four à céramique** d'occasion. Volume intérieur: 40 à 70 litres. Un four cuisant à 1000° peut suffire  
**Tél. 04 74 00 71 24**

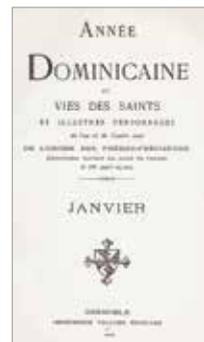
❷ **RECHERCHE un violoncelle** entier de lutherie de préférence ancien, à prix raisonnable. **Contact : [abbe.philipp@gmail.com](mailto:abbe.philipp@gmail.com)**

❸ Abonné à la revue et très intéressé par la spiritualité dominicaine, je **RECHERCHE :**

• **La Liturgie Dominicaine** du P. D-A Mortier op, en 9 volumes, parus entre 1921-1924 chez DDB.

• **Année Dominicaine ou vies des saints et illustres personnages de l'un et l'autre sexe de l'Ordre des Frères Prêcheurs. Distribuées suivant les jours de l'année de 1700 jusqu'à nos jours.** En 12 tomes, un par mois, de format 28 \* 19 de plus de 800 pages chacun, publiés à partir de 1912 par l'Imprimerie Édouard Vallier à Grenoble.

**Contact 03 89 71 68 76 (répondeur)**  
**[jp.heitzler@orange.fr](mailto:jp.heitzler@orange.fr)**



# Vous appréciez votre revue, Faites-la connaître autour de vous

Abonnement en ligne sur  
**www.fondationdesmonastres.org**

Rubrique Publications/Revue

Facile, rapide et sécurisé

Si vous préférez vous abonner ou commander par courrier

Je souhaite  m'abonner  me réabonner  abonner un(e) ami(e)  
Je choisis  la formule ordinaire (25 €)  la formule de soutien (40 €)

Je verse un soutien supplémentaire à la revue d'un montant de ..... €  
(pas de reçu fiscal)

Je commande le(s) numéro(s) ..... au prix de 7 €

Je désire un numéro spécimen gratuit

Je demande l'abonnement gratuit (une offre réservée aux communautés religieuses en difficulté).

Nom .....

Prénom .....

Communauté religieuse .....

Adresse .....

Code postal ..... Ville .....

Adresse courriel .....

Téléphone .....

Complétez le bulletin d'abonnement, accompagné de votre chèque libellé à l'ordre de la « Fondation des Monastères » et renvoyez le tout sous enveloppe affranchie à :

**La Fondation des Monastères - 14 rue Brunel - 75017 PARIS**

Vos données sont recueillies pour assurer la bonne gestion de votre abonnement ou vous informer sur les actions de la Fondation des Monastères. En aucun cas elles ne sont cédées à des Tiers. Conformément à la loi « Informatique et libertés » et à la réglementation européenne, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des informations vous concernant, en nous contactant : Fondation des Monastères, 14 rue Brunel 75017 Paris - Tél. 01 45 31 02 02 - Email : [fdm@fondationdesmonastres.org](mailto:fdm@fondationdesmonastres.org)



# Rituel de bénédiction d'un orgue

L'Église a prévu un très beau rituel de bénédiction. La prière de bénédiction qui s'adresse à l'instrument, concerne les hommes.

**Dieu qui a rendu l'homme capable d'exprimer par la musique sa joie et sa peine, nous te prions : daigne bénir cet orgue grâce auquel nos cœurs et nos voix seront davantage unis pour te célébrer. Daigne aussi bénir tous les musiciens qui le feront sonner : que ton Esprit les inspire afin qu'ils rendent gloire à ton nom et soutiennent le chant de l'assemblée. Et comme cet instrument ne fournit qu'une seule musique à partir de la multitude de ses tuyaux et de la richesse de ses timbres, fais de tous les membres de ton Église un seul peuple, le corps de ton Fils, Lui qui règne pour les siècles des siècles.**  
**Amen.**

Puis le célébrant interpelle l'orgue sous la forme d'invitations qui rappellent sa mission dans la liturgie.

**« Éveille-toi, orgue, instrument sacré :  
entonne la louange de Dieu, notre Créateur et notre Père.**

**Orgue, instrument sacré, célèbre Jésus, notre Seigneur,  
mort et ressuscité pour nous.**

**Orgue, instrument sacré, chante l'Esprit Saint  
qui anime nos vies du souffle de Dieu.**

**Orgue, instrument sacré, élève nos chants et nos supplications vers  
Marie,  
la mère de Jésus.**

**Orgue, instrument sacré, fais entrer l'assemblée des fidèles  
dans l'action de grâce du Christ.**

**Orgue, instrument sacré, apporte le réconfort de la foi  
à ceux qui sont dans la peine.**

**Orgue, instrument sacré, soutiens la prière des chrétiens.**

**Orgue, instrument sacré, proclame gloire au Père,  
au Fils et au Saint-Esprit. »**

À chacune de ces invocations, l'orgue répond par une improvisation.■

# Coram angelis psallam Tibi, Domine

Psaume 137 (138), 1



Les Amis des Monastères est une revue trimestrielle  
de la Fondation des Monastères  
14 rue Brunel – 75017 Paris  
[www.fondationdesmonasteres.org](http://www.fondationdesmonasteres.org)